



2^e Forum francophone sur l'APPRENTISSAGE

Les 4 et 5 mai 2017

Université de Moncton, campus de Shippagan

Apprendre et enseigner autrement :
s'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs

RAPPORT

Sous la direction de Lyne Chantal Boudreau, Ph. D.

avec la collaboration de Claudine Auger, M.A. et Arline Laforest, M.Sc.

Université de Moncton
campus de Shippagan
novembre 2017

NOTE AUX LECTRICES ET AUX LECTEURS

Le présent rapport se veut un document qui synthétise le contenu des présentations et des discussions du 2^e Forum sur l'apprentissage qui s'est tenu les 4 et 5 mai 2017 à l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

Ce compte-rendu est divisé en cinq parties. Dans un premier temps, vous y trouverez le sommaire du déroulement du Forum. Dans un deuxième temps, vous découvrirez les interventions du panel sur l'inclusion scolaire du préforum. Le troisième temps vous permettra de suivre les discussions des panélistes sur la pensée critique et le quatrième temps mettra en valeur la synthèse des discussions en ateliers. En dernier lieu, vous apprécierez une conclusion et des recommandations.

Le comité organisateur souhaite que le rapport de cette deuxième édition du Forum francophone sur l'apprentissage soit une source d'inspiration ainsi qu'une mine de stratégies et d'outils vous permettant une ouverture aux nombreuses possibilités d'apprendre et d'enseigner autrement. Le comité organisateur vous invite à le lire et à le partager dans vos milieux respectifs. Vous pouvez aussi y accéder via le site Web de l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'organisation du 2^e Forum francophone sur l'apprentissage au Nouveau-Brunswick. Un merci spécial s'adresse également aux participantes et participants du panel ainsi qu'aux animatrices et animateurs pour la qualité de leurs ateliers. Votre engagement et votre expertise ont contribué à accomplir notre mission.¹

Nous sommes aussi reconnaissantes envers le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour leur grande collaboration à la réussite de ce Forum.

Dans le même sens, nous tenons à souligner la générosité et les sourires des nombreux bénévoles. Grâce à vous toutes et tous, ce 2^e Forum fut une réussite complète. Un grand merci aux transcripateurs du Forum et à Madame Nicole Marquis qui a consacré temps et effort à la préparation du présent manuscrit. À toutes et à tous, mille fois « Merci »!

Les trois cofondatrices et coprésidentes :

Claudine Auger

Arline Laforest

Lyne Chantal Boudreau

Claudine Auger

Arline Laforest

Lyne Chantal Boudreau

Un merci tout particulier aux précieuses contributions financières de nos partenaires!



¹ Le descriptif de la mission du 2^e Forum francophone sur l'apprentissage se retrouve à la page 1 de ce rapport.

HOMMAGE À FEU M. JEAN-GUY RIOUX

Permettez-moi tout d'abord de saluer l'initiative du comité organisateur du 2^e Forum francophone sur l'apprentissage de rendre hommage à feu M. Jean-Guy Rioux. Merci de l'honneur que vous me faites en m'attribuant cette agréable tâche comme ami et ancien collègue.

Le thème de votre Forum « Apprendre à enseigner autrement : s'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs » correspond bien à ce que fut la carrière de ce grand éducateur et leader acadien. En effet, tout au long de sa vie, Jean-Guy a cherché à faire les choses autrement et s'est ouvert constamment aux possibilités d'ici et d'ailleurs. Les débuts de sa carrière en enseignement en Acadie, tout comme son séjour en Afrique au début des années 70, seront de bonnes sources d'inspiration pour lui.

En 1975, nos routes se sont croisées alors que nous avons fait équipe avec d'autres intervenants, dont le professeur Valois Robichaud, afin d'assurer la sauvegarde du Collège Jésus-Marie, menacé de fermeture suite à la parution d'un rapport de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM). Ces événements conduiront à la création de l'Université de Moncton à trois campus.

À compter de 1978, nous avons partagé la même route alors qu'il venait nous rejoindre au campus de Shippagan à la direction de l'Éducation permanente, pour ensuite jouer le rôle de capitaine en occupant le poste de vice-recteur de 1979 à 1990. Grâce à sa vision, à sa détermination et à son esprit d'initiative, il sut relever admirablement les défis et permit à l'UMCS de prendre son envol. Jean-Guy mettait de l'avant des idées et passait ensuite à l'action pour les concrétiser. Mentionnons, parmi ses réalisations, la tenue de séminaires internationaux en gestion des pêches qui firent rayonner l'université à l'échelle de la Francophonie. Foncièrement convaincu, par ailleurs, que le développement de l'institution devait coller aux forces du milieu, il sera un artisan dans la création des deux centres de recherche touchant les ressources naturelles, soit celui sur la tourbe dont il occupera la présidence, puis celui sur les produits marins, dont il assumera la direction générale. Ces deux centres de recherche constitueront plus tard le fondement de l'Institut de recherche sur les zones côtières. Il croyait aussi fermement que l'avenir de l'industrie devait passer par la recherche et l'innovation. Persuadé d'autre part qu'un campus en milieu rural doit être en lien avec la population qu'il dessert, il mit sur pied l'Association des amis de l'UMCS.

Au-delà des responsabilités qu'il devait assumer dans les divers postes qu'il a occupés, tant à l'Université qu'ailleurs durant sa carrière d'éducateur, ce qui caractérise Jean-Guy Rioux, c'est son implication exemplaire dans les organismes en lien avec l'éducation. Notons entre autres, l'Association d'éducation de langue française (ACELF) dont il occupera la présidence et le poste de secrétaire général; l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) dont il sera lauréat du Prix du mérite en 2009. Il bouclera la boucle avec la présidence du Conseil d'éducation du district scolaire Nord-est. Il sera même le porte-parole des présidences des trois districts scolaires francophones de la province dans l'épineux dossier des études de viabilité des écoles.

Ardent défenseur de la langue française et fier promoteur de la culture acadienne, il s'impliquera dans nombre d'organismes provinciaux et nationaux dont il occupera la présidence pour plusieurs d'entre eux, dont la Société de l'Acadie du N.-B., la Fédération des communautés francophones et acadiennes du

Canada et le Congrès mondial acadien. L'hommage de ce soir vise à mettre en lumière plus particulièrement sa contribution en éducation, et c'est pourquoi je ne m'étendrai pas davantage sur son engagement bénévole au plan communautaire. Retenons cependant que l'éducation était la clé, selon Jean-Guy, pour assurer la vitalité linguistique et le renforcement identitaire d'un peuple. En entrevue avec Michel Doucet de l'émission *Le réveil* de Radio-Canada en août 2016, suite à son intronisation à l'Ordre du Nouveau-Brunswick, il expliquait ainsi son implication : « On a beaucoup reçu, il nous faut redonner ».

Au-delà des pages qu'il a écrites dans le grand livre de l'éducation au Nouveau-Brunswick, c'est le style qu'il a emprunté pour rédiger ces pages qu'il faut noter. Évidemment, Jean-Guy Rioux fut un modèle pour plusieurs et j'ai pu profiter personnellement de son mentorat en quelque sorte. Si j'avais deux qualificatifs pour le décrire, je dirais qu'il a été un **agent de changement** partout où il est passé ainsi qu'un **passionné de l'éducation**.

Jean-Guy ne s'est jamais conforté dans les fonctions qu'il a exercées : que ce soit dans l'enseignement, dans les postes administratifs ou dans son implication communautaire. Il était constamment à la recherche de nouvelles idées et de solutions pour faire évoluer les organisations. Il aura fait la démonstration de ce qu'est le dépassement de soi.

Leader et visionnaire, il n'avait pas peur d'oser, quitte à essayer la critique. Cependant, même dans ses convictions les plus profondes, il demeurait en ouverture et réceptif aux idées des autres. Il avait le respect de tous les intervenants en éducation. Rassembleur, il prônait l'inclusion, sans jugement, et recherchait les consensus sans pour autant compromettre les objectifs poursuivis. Conscient que personne ne peut réussir seul et que le travail d'équipe est la clé du succès, il avait le don de reconnaître les qualités des gens, leur potentiel et leur contribution. Il ne faisait pas de distinction des gens, quelle que soit leur classe sociale et se sentait à l'aise dans tous les milieux.

De sa philosophie de l'éducation, je retiens particulièrement l'importance qu'il accordait à la formation globale de l'apprenant et de l'apprenante. J'ai encore en mémoire sa participation aux débats au Sénat académique de l'Université de Moncton, dans les années 80, lorsqu'il était question de formation globale. Il n'était pas un partisan de la formation spécialisée trop hâtive. Selon lui, toute formation postsecondaire devrait inclure au moins un cours de philosophie et un cours de littérature. Il en faisait des outils nécessaires au développement de la pensée critique chez l'apprenant. Il insistait souvent pour distinguer instruction et éducation. Selon lui, l'apprentissage ne devrait pas se limiter à acquérir des connaissances dans une discipline, mais devrait viser ultimement à former les citoyens de demain, compétents et engagés dans leur milieu. Il fondait beaucoup d'espoir dans les générations futures et demeurait convaincu que l'on devrait se soucier davantage de la formation offerte aux apprenants que des infrastructures physiques. Pour lui, l'emphase devait être mise, non pas sur les murs, mais davantage sur ce qui se passe à l'intérieur des murs. Et il aurait tant souhaité qu'une formation de qualité soit accessible à tous, tant dans nos milieux ruraux que dans nos milieux urbains. Enfin, son plus grand souhait était que l'on facilite la transition des apprenants d'un niveau à l'autre du système éducatif et que les institutions collégiales et universitaires unissent leurs efforts pour offrir les meilleurs services et la meilleure formation aux étudiants. Nul doute, qu'il aurait suivi de près, avec beaucoup d'émotions, la construction prochaine de l'édifice du CCNB sur le campus de l'Université de Moncton à Shippagan.

Somme toute, Jean-Guy Rioux aura été un modèle inspirant pour nous tous. Il nous aura laissé un beau legs par ses idées novatrices, son implication et ses nombreuses réalisations. Sa carrière et sa vie auront été couronnées par les plus hautes distinctions qui lui ont été décernées par sa communauté, sa province et son pays.

Parmi toutes ces distinctions, la reconnaissance du milieu de l'éducation revêtait une importance significative pour lui. C'est pourquoi je réitère mon appréciation au comité organisateur du 2^e Forum francophone sur l'apprentissage de reconnaître ce soir la grande contribution de Jean-Guy Rioux à l'avancement de l'éducation francophone au Nouveau-Brunswick.

Armand Caron

TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT

« Belle initiative pour discuter d'éducation et d'apprentissage au Nouveau-Brunswick »

Tiré du blogue du recteur de l'Université de Moncton, campus de Moncton

Le 4 mai 2017, j'ai assisté au deuxième Forum francophone sur l'apprentissage tenu au campus de Shippagan de l'Université de Moncton. Ayant pour thème « Apprendre à enseigner autrement : s'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs », ce Forum se voulait une occasion d'échanges afin de poursuivre la discussion entamée lors du premier Forum en 2015 sur l'éducation et l'apprentissage au Nouveau-Brunswick.

Ouverte à toute la population francophone de la province : les parents, les élèves, les étudiants du niveau postsecondaire, les enseignants, les professeurs et les intervenants du domaine de l'éducation, cette discussion a permis de mettre en commun les connaissances et d'identifier les défis, mais aussi les bonnes pratiques en apprentissage. Les nombreux ateliers ont permis d'aborder une variété de sujets, allant du développement des compétences aux technologies, en passant par la culture ou encore l'inclusion scolaire.

Ce Forum s'inscrivait dans le cadre des initiatives de la Politique d'aménagement linguistique et culturel du Nouveau-Brunswick qui souhaite relever les défis liés au contexte linguistique minoritaire de la communauté acadienne et francophone. Je salue au passage le gouvernement du Nouveau-Brunswick qui, avec cette stratégie, s'est engagé à agir comme chef de file dans le domaine de l'éducation et de la construction identitaire.

Je félicite les cofondatrices de ce Forum qui ont coprésidé la rencontre encore cette année. Il s'agit d'Arline Laforest, conseillère en intégration au campus de Shippagan; Claudine Auger, professeure d'anglais au campus de Shippagan; et Lyne Chantal Boudreau, professeure en administration de l'éducation au campus de Moncton. Elles ont été visionnaires dans la création de cet espace d'échanges sur les enjeux de l'éducation.

Fière d'être partie prenante de cette initiative qui connaît un franc succès, l'Université de Moncton sera du rendez-vous lors du troisième Forum en 2019.

Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier

TABLE DES MATIÈRES

NOTE AUX LECTRICES ET AUX LECTEURS	I
REMERCIEMENTS	II
HOMMAGE À FEU M. JEAN-GUY RIOUX	111
TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT	v1
À PROPOS DU FORUM.....	1
1. MISSION DU FORUM	1
2. BUTS VISÉS 1	1
3. COMITÉ ORGANISATEUR.....	1
PARTIE I : ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU FORUM	2
1. ORGANISATION DU FORUM	2
2. DÉROULEMENT DU FORUM.....	3
2.1 <i>Les participantes et les participants.....</i>	<i>3</i>
2.2 <i>Les ateliers et leur déroulement.....</i>	<i>3</i>
2.3 <i>Le suivi du Forum.....</i>	<i>5</i>
PARTIE II : PRÉFORUM.....	6
PARTIE III : SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS DES PANELISTES	12
PARTIE IV: SYNTHÈSE DES ÉCHANGES EN ATELIERS	15
THÈME 1 : PLACE AUX JEUNES COMME FUTURS CITOYENS ACCOMPLIS.....	16
ATELIER 1.1 LA PÉDAGOGIE DES DROITS DE L'ENFANT COMME SOURCE DE LA CITOYENNETÉ GLOBALE.....	16
ATELIER 1.2 LA CITOYENNETÉ COMME VISÉE DU PROFIL DE SORTIE DE L'ÉLÈVE.....	16
ATELIER 1.3 PHILOSOPHIE POUR ENFANTS : UNE PRATIQUE INNOVANTE POUR DÉVELOPPER LA PENSÉE CRITIQUE ET CRÉATIVE.....	16
THÈME 2 : PLACE AUX PARENTS	21
ATELIER 2.1 EN TANT QUE PARENT, COMMENT PUIS-JE M'IMPLIQUER DANS L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DE MON ENFANT?	21
THÈME 3 : LE LEADERSHIP EDUCATIONNEL	23
ATELIER 3.1 LA CRÉATIVITÉ DANS LA PRISE DES DÉCISIONS DES DIRECTIONS D'ÉCOLES : SON RÔLE ET SON IMPORTANCE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION DE L'ÉCOLE FRANCOPHONE (ATELIER À CONTENU SCIENTIFIQUE).....	23
THÈME 4 : LA COLLABORATION ÉCOLE-COMMUNAUTE	25
ATELIER 4.1 ET SI ON ENSEIGNAIT LA PASSION?	25
THÈME 5 : LA PÉDAGOGIE	27
ATELIER 5.1 LES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES : ENSEIGNER AUTREMENT.....	27
THÈME 6 : L'INCLUSION ET LA DIFFÉRENCIATION	29
ATELIER 6.1 ESPACE DE DISCUSSION (RÉSERVÉ AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS RESSOURCES)	29
ATELIER 6.2 L'ÉDUCATION SELON CARL ROGERS	30
ATELIER 6.3 DIFFÉRENCIATION	31
ATELIER 6.4 UN STUDIO D'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL AU SERVICE DE LA DIFFÉRENCIATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES QUALITÉS ET DES COMPÉTENCES.....	31
THÈME 7 : LES TECHNOLOGIES ÉDUCATIVES.....	36
ATELIER 7.1 CONSTRUCTION IDENTITAIRE À L'ÈRE NUMÉRIQUE (ATELIER À CONTENU SCIENTIFIQUE)	36
THÈME 8 : LA LANGUE ET LA CULTURE	38

ATELIER 8.1 ENSEIGNER EN CONTEXTE LINGUISTIQUE MINORITAIRE : CAPACITÉ, VOLONTÉ OU POSSIBILITÉ D'AGIR? (ATELIER À CONTENU SCIENTIFIQUE)	38
THÈME 9 : DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE.....	40
ATELIER 9.1 L'ENTREPRENEURIAT AU COLLÉGIAL : MISE EN PLACE D'UN ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF AXÉ SUR L'APPRENTISSAGE DES VALEURS ENTREPRENEURIALES	40
THÈME 10 : LES TRANSITIONS.....	42
ATELIER 10.1 LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES, PRATIQUE GAGNANTE SUR LE DÉVELOPPEMENT VIE-CARRIÈRE DES ÉLÈVES.....	42
ATELIER 10.2 ESPACE CROISSANCE : DIVERSES ACTIVITÉS POUR FAVORISER LA TRANSITION VERS L'ÉCOLE	45
PARTIE V : CONCLUSION	46
1. CONCLUSION	46
ANNEXES.....	48
ANNEXE 1 : POLITIQUE AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL (PALC)	48
ANNEXE 2 : DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉFORUM-COMITÉ ORGANISATEUR	49
ANNEXE 3 : ALLOCUTION D'ACCUEIL DE SID AHMED SELOUANI, VICE-RECTEUR.....	50
ANNEXE 4 : MESSAGE DU MINISTRE BRIAN KENNY (MEDPE)	52
ANNEXE 6 : CONFÉRENCIER LOUIS FORTIN	55
ANNEXE 7 : DISCOURS D'OUVERTURE DU 5 MAI 2017-COMITÉ ORGANISATEUR.....	57
ANNEXE 8 : DISCOURS DE FERMETURE-COMITÉ ORGANISATEUR.....	56
ANNEXE 9 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS.....	57

À PROPOS DU FORUM

1. Mission du Forum

Sous le thème « Apprendre et enseigner autrement : s'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs », cette deuxième édition du Forum se donne comme mission de poursuivre la réflexion collective sur l'éducation et l'apprentissage. Au cœur de l'évolution du système d'éducation, cette activité permettra d'offrir un espace de discussions et d'échanges à toute la population francophone du Nouveau-Brunswick afin de mettre en valeur les moyens pour apprendre et enseigner différemment.

2. Buts visés

- Susciter une réflexion collective sur divers aspects portant sur l'amélioration de l'apprentissage;
- Identifier et célébrer les bonnes pratiques au sujet de l'apprentissage et déterminer les défis relatifs à l'apprentissage;
- Recueillir des informations qui permettront d'orienter le prochain Forum, en lien avec les éléments ressortis.

3. Comité organisateur



Mesdames Claudine Auger, Lyne Chantal Boudreau et Arline Laforest,
cofondatrices et coprésidentes

PARTIE I : ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU FORUM

1. Organisation du Forum

La réussite et la richesse du 1^{er} Forum francophone sur l'apprentissage au Nouveau-Brunswick en 2015 ont convaincu le comité organisateur de reconduire cet événement. En fait, à l'issue de ce Forum portant sur le portrait de l'éducation, des forces et des défis ont été soulevés. Plus particulièrement, les commentaires des participantes et participants ont identifié le besoin de permettre la concrétisation des nouvelles réalités en éducation qui est en constante évolution. Ce désir de démystifier ces nouveautés quant à l'inclusion scolaire et la Politique d'aménagement linguistique et culturel du gouvernement du Nouveau-Brunswick (PALC) a pointé vers l'ouverture aux possibilités de faire autrement. De ce fait, les 4 et 5 mai 2017, s'est tenu à Shippagan, le 2^e Forum francophone sur l'apprentissage au Nouveau-Brunswick, sous le thème « Apprendre et enseigner autrement : s'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs ».

Fidèle à sa mission, ce Forum a réussi à créer un lieu de discussions et de réflexions collectives portant sur l'apprentissage. Ainsi, il s'est voulu une rencontre entre non seulement des enseignantes et enseignants, des élèves, des professeures et professeurs, mais également des membres de divers secteurs de la communauté incluant les intervenantes et intervenants des districts scolaires et du milieu postsecondaire - Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick - campus de la Péninsule acadienne (CCNB-PA) et Université de Moncton, campus de Shippagan (UMCS), d'Edmundston (UMCE) et de Moncton (UMCM). Ce croisement des savoirs et des pratiques provenant de diverses actrices et divers acteurs aura certes des effets bénéfiques durables sur les moyens de faire autrement, et ce, dans un environnement inclusif et propice à l'apprentissage.

Ce 2^e Forum, en lien avec 24 stratégies proposées par la PALC, a permis d'accroître la capacité de tous les partenaires en éducation à réaliser le double mandat de l'école acadienne et francophone tout en s'ouvrant aux possibilités de faire autrement dans l'atteinte de la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenante et apprenant.

Ce 2^e Forum a voulu tout d'abord donner la parole à la communauté francophone sur différents aspects de l'apprentissage. Il misait également sur la participation d'éminents spécialistes en éducation afin d'identifier des pratiques innovantes et de valoriser des solutions novatrices et durables incluant les projets de recherche à caractère scientifique tout en favorisant le mieux-être de la société acadienne et francophone.

Informations complémentaires

- Annexe 1 : Politique d'aménagement linguistique et culturel du Nouveau-Brunswick (MEDPE, 2014)

2. Déroulement du Forum

2.1 Les participantes et les participants

Dans le cadre de la préparation, un communiqué de presse a eu lieu le 28 mars 2017, à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, pour annoncer et présenter la programmation des activités de ce Forum à toute la communauté et aux médias.

Le Forum a attiré cent-vingt-quatre participantes et participants représentant des membres de la presse, des panélistes, des intervenantes et intervenants bénévoles en provenance des milieux communautaires, scolaires, postsecondaires (professeures, professeurs et chercheurs) et autres (parents, bénévoles, etc.). Toutes les régions du Nouveau-Brunswick ont été relativement bien représentées avec une prédominance de participantes et participants provenant du nord de la province.

2.2 Les ateliers et leur déroulement

Seize ateliers ont été offerts sous les différents thèmes suivants : la place aux parents, le leadership éducationnel, la collaboration école-communauté, la pédagogie, l'inclusion et la différenciation, les technologies éducatives, la langue et la culture, les services aux élèves, aux étudiantes et étudiants et les transitions (garderies, écoles primaires, écoles secondaires, institutions postsecondaires, marché du travail). Le comité organisateur s'est inspiré de la banque de données provenant du 1^{er} Forum (mai 2015) pour faire le choix des sujets abordés.

Le jeudi, 4 mai 2017- Préforum

Le discours d'ouverture du préforum prononcé par mesdames Lyne Chantal Boudreau et Arline Laforest a souligné la grande collaboration de Madame Sophie Lacroix dans la création de la suite de la Politique d'aménagement linguistique culturel (PALC).

En collaboration avec le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) dans le cadre de la mise en oeuvre de la PALC, un panel de discussion sur l'inclusion scolaire a permis de donner le coup d'envoi du Forum. Comme l'indique le principe d'un panel de discussion, un groupe d'expertes et experts dans leur domaine respectif se réunissent pour étudier une problématique donnant la possibilité à l'auditoire de poser des questions. Ainsi, le panel sous le thème de « L'inclusion scolaire en images et en mots » a exposé aux participantes et participants une panoplie d'idées innovatrices selon les perspectives de diverses personnes en lien avec l'inclusion scolaire.

Informations complémentaires

- Annexe 2 : Discours d'ouverture du préforum - 4 mai 2017 - Comité organisateur

Jeudi 4 mai 2017 – ouverture officielle, en soirée

Plusieurs personnes ont été conviées à prendre la parole avant que l'ouverture soit officielle. D'abord, Monsieur Raymond Théberge, recteur de l'Université de Moncton, a exprimé son enthousiasme d'être partie prenante du 2^e Forum. Il a félicité les coprésidentes d'être visionnaires ainsi que le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'être chef de file dans le domaine de l'éducation et de la construction identitaire.

Le vice-recteur de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, Monsieur Sid Ahmed Selouani, a également souhaité la bienvenue aux participantes et participants. Selon lui, être l'hôte de cet événement perpétue la tradition des religieuses Jésus-Marie et les fondateurs de l'Université qui ont travaillé fort à l'amélioration de la condition sociale et économique des Acadiennes et Acadiens par la propagation de la connaissance. Ce Forum aura des retombées positives, car l'apprentissage c'est l'affaire de toute la société.

À son tour, Madame Lynn Marotte a présenté le message de Monsieur Brian Kenny, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ce dernier réitère l'importance de la tenue de ce 2^e Forum puisqu'il est en lien avec la PALC et qu'il permettra certes l'adoption d'une perspective ouverte à l'innovation, aux changements et au développement de diverses pratiques qui s'offrent au système d'éducation.

Le mot d'accueil de la mairesse de la Ville de Shippagan, Madame Anita Savoie Robichaud, a souligné sa fierté d'être partenaire de ce 2^e Forum tout en mettant en valeur l'importance de cet événement dans la région. Selon elle, ce Forum constitue une richesse pour l'éducation qu'elle n'hésite pas à attribuer aux cofondatrices et coprésidentes.

Monsieur Armand Caron a rendu hommage à feu Monsieur Jean-Guy Rioux, grand pédagogue de la région (voir discours dans les pages préliminaires).

L'ouverture officielle fut prononcée par mesdames Lyne Chantal Boudreau et Arline Laforest, deux des trois cofondatrices et coprésidentes du Forum qui ont également présenté le conférencier d'honneur.

Sous les projecteurs de l'Amphithéâtre Gisèle McGraw, Université de Moncton, campus de Shippagan, Monsieur Louis Fortin a prononcé sa conférence en décrivant sa perception de l'éducation tout en ciblant l'importance de se découvrir et de développer son plein potentiel.

Informations complémentaires

- Annexe 3 : Mot de Monsieur Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur UMCS
- Annexe 4 : Message du ministre Brian Kenny, MEDPE
- Annexe 5 : Mot d'accueil de la mairesse, Madame Anita Savoie Robichaud
- Annexe 6 : Biographie de M. Louis Fortin, conférencier

Vendredi 5 mai 2017

Le panel d'ouverture sur la pensée critique, sous le thème : « **Créons la suite : démystifions ensemble la pensée critique** » a permis d'entendre des panélistes partager leurs réflexions quant à l'importance de la pensée critique dans l'enseignement.

Ensuite, les participantes et participants ont eu la chance de participer à une série d'ateliers fort intéressants portant sur des pratiques innovantes dans le système de l'éducation. En fait, les présentatrices et présentateurs ont été invités à partager, pour chacun des thèmes, des défis, des pratiques et des recherches inspirantes. Chaque présentatrice et présentateur amorçait l'échange en présentant des idées et des pratiques novatrices pour les communautés francophones en fonction des thèmes abordés.

Échanges fructueux entre participantes et participants

Pour chacun des thèmes abordés, les participantes et participants ont pu échanger avec les présentatrices et présentateurs dans le but de recevoir des précisions ou pour explorer le thème en profondeur. Les interactions entre les présentatrices et présentateurs ainsi que les participantes et participants ont favorisé des échanges riches et positifs.

2.3 Le suivi du Forum

Nous continuons de croire que ce deuxième Forum constitue un point de départ de l'exercice entrepris quant aux possibilités d'apprendre et d'enseigner autrement. Une démarche de suivi du Forum sera effectuée avec les partenaires dans le but de mettre en place des mécanismes qui permettront d'identifier les besoins à des fins de suivi ou de recommandations. Le comité organisateur du 2^e Forum travaille à assurer ce suivi et à préparer le troisième Forum qui aura lieu en 2019.

Informations complémentaires

- Annexe 7 : Discours d'ouverture du 5 mai 2017 - Comité organisateur
- Annexe 8 : Discours de fermeture - Comité organisateur
- Annexe 9 : Sommaire des activités - Programmation du Forum

PARTIE II: PRÉFORUM

Le 4 mai 2017, en prélude au 2^e Forum, le comité organisateur, en collaboration avec le MEDPE, a organisé l'activité préforum sous la forme d'un panel de discussion ayant comme thème « L'inclusion scolaire en images et en mots » dans le but de sensibiliser l'auditoire à l'inclusion scolaire. Ces discussions ont été le démarrage du Forum axé sur les changements qui s'opèrent dans les écoles du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à l'inclusion scolaire. En fait, les transformations que subissent les écoles et la société tentent de les rendre plus justes et humaines pour toutes et tous.

- Ce panel a été conduit par l'animatrice, Madame Claudette Lavigne. Ayant oeuvré dans le milieu éducatif pendant les trente dernières années, notamment comme enseignante, agente pédagogique, coordonnatrice en inclusion scolaire et maintenant au dossier des Premières Nations, Madame Lavigne a toujours eu à cœur l'évolution de l'inclusion scolaire, car elle est d'avis que tous les enfants ont le droit de développer leur plein potentiel pour devenir des citoyens engagés et actifs dans la société.

Selon Madame Lavigne, la diversité en images prend diverses formes que l'on parle de l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le profil d'apprenant, les intérêts et le vécu personnel. L'inclusion, c'est également celles et ceux qui se sentent différents : les introvertis, les timides, les doués, ceux qui s'expriment ou agissent différemment. En somme, cette diversité est notre société, car l'école se doit d'être le reflet de notre société.

Pour exprimer la diversité en mots, Madame Lavigne évoque la citation : « Tout individu est à la fois comme tous les autres, comme certains autres et comme personne d'autre » (traduction libre, Ducette et coll. (1996). Elle explique que nous sommes comme tous les autres êtres humains ayant des besoins fondamentaux. Comme tous les autres, nous partageons des traits communs, groupes sociaux, intérêts, mais elle précise que nous sommes toutes et tous uniques, des personnes à part entière qui en raison de notre différence enrichit notre société. Elle cite également M. R. Zend, poète hongrois : « Les gens ont quelque chose en commun : ils sont tous différents! ».

Selon l'animatrice, l'histoire de l'inclusion scolaire au N.-B. qui date de 125 ans ne s'est pas réalisée du jour au lendemain, dû au changement culturel qui se projette dans le futur en s'opérant graduellement et à différents rythmes selon les individus. L'école étant l'image de la société, les changements scolaires se sont produits parallèlement aux changements au sein de la société. Elle rappelle trois événements majeurs qui ont contribué au mouvement vers l'inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick :

- la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948;
- la Charte canadienne des droits et libertés en 1982;
- la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant en 1990.

Madame Lavigne souligne les moments forts de l'évolution du système éducatif du N.-B. vers l'inclusion scolaire.

1892 – 1^{re} loi en éducation spéciale adoptée pour l'hébergement et la formation des personnes ayant un handicap visuel suivi en 1903 d'une Loi sur les sourds et les sourds-muets.

En somme, avant 1957, on vit plutôt de l'exclusion des personnes ayant un handicap sévère.

1957 – Une loi sur l'enseignement spécial est adoptée spécifiant la responsabilité de la province d'offrir des services éducatifs aux élèves ayant des handicaps graves. Les services éducatifs offerts par des groupes communautaires tels que l'Association canadienne pour les déficients mentaux, aujourd'hui l'Association pour l'intégration communautaire. Cet organisme ne dessert pas toutes les régions de la province.

De 1957 à 1986 – De nombreux rapports ont préparé le terrain vers l'inclusion scolaire. À titre d'exemple, le rapport Pinet-MacLeod « L'éducation de demain » (1973) recommande l'intégration de l'éducation spéciale au système scolaire public.

1986 – Adoption de la loi 85 qui est le coup d'envoi au mouvement de l'inclusion en assurant la pleine participation de tous les élèves dans tous les aspects de la vie scolaire et communautaire, et ce, sans discrimination de leur handicap ou difficulté. De plus, « cette loi est la seule qui demande la justification de l'exclusion d'un élève exceptionnel d'une classe ordinaire au lieu de son inclusion » (Dumas, 2006, p. 5). Ainsi, le gouvernement prend en charge l'éducation de tous les élèves, voit à la fermeture des institutions et écoles séparées et intègre graduellement les élèves exceptionnels dans les écoles publiques. Cette période associée à une **ségrégation** surtout dans ses premières années après 1957 se dirige vers l'**intégration** des élèves exceptionnels dans les classes dites ordinaires.

2006 – Le document *Les enfants au premier plan* dans lequel fait foi de l'engagement de tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire et donner suite aux recommandations du rapport Mackay (2006). Divers programmes et interventions ont vu le jour.: le programme de Compétences essentielles au secondaire – collaboration entre les CCNB et le MÉNB = programme de transition de certains élèves sur le marché de travail, Formation *Interventions auprès d'enfants autistes*, embauche de personnel additionnel, etc.)

À partir de l'intégration scolaire des années 90, la province s'engage de plus en plus dans l'inclusion scolaire.

2013 - Adoption de la politique 322. À la suite du rapport Porter-Aucoin (2012), le N.-B. établit une politique définissant le rôle et les responsabilités de chaque intervenante et intervenant dans l'inclusion scolaire de tous les élèves.

Aujourd'hui, le travail se poursuit dans nos écoles et Madame Lavigne exprime son enthousiasme envers la mise en œuvre en septembre prochain du modèle de la prestation des services intégrés (PSI) qui permet la collaboration de quatre différents ministères afin de fournir de meilleurs services aux jeunes dans le besoin.

Finalement, elle attire l'attention de l'auditoire aux principes de l'inclusion scolaire au N.-B. en partageant la définition tirée de la *Loi scolaire* de la province.

En terminant, la présentatrice cite Madame Angéla Aucoin, coauteure du Rapport Porter-Aucoin, qui résume l'inclusion scolaire à un projet de justice sociale. L'école ne peut réaliser seule ce projet d'où l'importance de travailler en collaboration avec d'autres instances pour poursuivre le cheminement vers l'inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick. Les prochaines sections comprennent les informations et commentaires mentionnés par les panélistes ainsi que les questions de la part de l'audience telles que notées par les preneuses et preneurs de notes bénévoles du Forum.

1.1 Perspective d'une direction d'école

➤ **Daniel R. Martin, directeur**

Q. Comment la communauté peut-elle intervenir dans l'inclusion scolaire?

R. Dans tous les milieux de travail, on y retrouve le triangle de l'inclusion : la culture, les politiques et les pratiques. Les politiques peuvent être écrites et vécues. Celles qui sont vécues ont une grande influence sur les pratiques. C'est à ce moment que la communauté intervient dans le partenariat avec les élèves et le milieu scolaire, en partageant leur champ d'expertise. Il suggère aux écoles de ne pas refuser l'aide de la communauté lorsque cette dernière désire travailler en collaboration avec nous.

Q. Comment les élèves sont-ils diagnostiqués?

R. Les diagnostics sont posés à l'aide de tests faits par des médecins et des spécialistes dans le domaine. Souvent, le diagnostic posé confirme ce que l'enseignant sait déjà.

Q. Comment un enseignant peut-il voir à la gestion de plusieurs élèves avec des diagnostics?

R. Il n'y a pas qu'une seule recette pour aider ces élèves. Il faut utiliser les ressources qui sont à portée de mains.

Q. À quoi servent les projets dans les écoles afin d'aider ces élèves?

R. Ces projets font partie des pratiques du triangle de l'inclusion scolaire.

Q. Est-ce que les directions d'écoles du N.-B. se rencontrent au début ou à la fin de l'année scolaire?

R. Oui, elles se rencontrent au mois d'août et à d'autres mois, mais pas avec toutes les directions de la province. Ce sont des rencontres par district, question de financement. Ces

rencontres sont une occasion de réfléchir sur leurs pratiques afin de trouver des façons de faire autrement.

**Q. Comment faire pour présenter mon projet intergénérationnel aux directions d'école?
Comment faire pour impliquer le personnel enseignant dans ce projet?**

R. La meilleure façon est d'aller rencontrer la direction en personne. Cette façon est plus efficace que le courriel. Toutefois, il faut faire preuve de patience, car les décisions ne sont pas prises par la direction seule.

1.2 Perspective d'une enseignante en salle de classe

➤ **Janice Schofield, enseignante**

Pour répondre aux besoins des élèves, Madame Schofield souligne l'importance des pensées positives et d'être à l'écoute des élèves. À titre d'enseignante, elle privilégie l'enseignement explicite, l'enseignement réciproque et l'enseignement traditionnel. Pour ce qui a trait à l'évaluation, elle propose divers exemples (activités d'expressions orales, tableaux interactifs en groupes, etc.). Elle estime que donner le choix aux apprenantes et apprenants permet de les engager dans le processus de leur apprentissage. Les défis relevés sont souvent liés à l'anxiété chez les élèves ainsi qu'au nombre élevé d'élèves par classe.

1.3 Perspective des nouveaux arrivants

➤ **Danielle Cormier, enseignante, appui à l'apprentissage à l'École des Bâtisseurs de Fredericton, également directrice adjointe par intérim, travaille à la réussite scolaire des nouveaux arrivants**

➤ **Sylvie Legault, directrice de l'École des Bâtisseurs de Fredericton**

À l'École des Bâtisseurs de Fredericton, on compte quelque 40 élèves nouvellement arrivés provenant de 25 pays différents. D'emblée, ce constat présente des défis sur le plan linguistique puisque certains élèves ne peuvent communiquer ni en français ni en anglais.

Voici des moyens mis en place par cette école :

- Une visite de l'école afin de leur permettre de se familiariser avec l'espace (ceci vise à diminuer la peur et l'insécurité);
- L'aide de plusieurs associations et de nombreuses initiatives de la communauté.
- L'élaboration d'un profil du parcours migratoire (il faut connaître les parcours respectifs des nouveaux arrivants, les traumatismes vécus...);
- L'intégration à la communauté (régler les petits problèmes quotidiens : confusion quant au transport et aux déplacements, à la géographie de la ville...);
- La présence des drapeaux de tous les pays représentés par la population étudiante;
- La gestion des intervenantes et intervenants impliqués (tutrices ou tuteurs, enseignantes ou enseignants titulaires, enseignantes ou enseignants de l'appui à l'apprentissage);

- L'implication de tout le personnel de l'école;
 - outils de concertation présentés au début de l'année scolaire
 - anneau de communication
 - matériel / ressources
- Un modèle d'intervention hybride;
 - intégration en classe
 - intervention hors classe (idéalement par petits groupes)
 - décloisonnement
- Faciliter l'inclusion;
 - offrir du modelage aux non-immigrants
 - permettre l'intégration aux groupes hétérogènes
 - réutiliser le matériel déjà en salle de classe
 - faciliter l'approvisionnement de l'environnement scolaire
 - donner des tâches à l'élève qui lui permettront d'apprendre les normes sociales et de se familiariser avec les pratiques courantes

1.4 Perspective des Premières Nations

➤ Stéphanie Kerry, enseignante

Le Plan d'éducation de dix ans au Nouveau-Brunswick permet d'inclure les élèves des Premières Nations qui fréquentent les écoles publiques en reconnaissant dans les programmes d'études l'histoire des peuples autochtones du Canada d'ici 2025-2026. Autrefois, dans le but d'assimiler les autochtones, le gouvernement du Canada envoyait les élèves dans des pensionnats où les conditions étaient difficiles et où la langue et la culture n'étaient pas les leurs. Dans les années 70, la réserve d'Esgenoopetitj (nom mi'kmaq pour la réserve de Burnt Church) a eu sa propre école primaire (mat à 8^e). Toutefois, le Conseil de bande face à la difficulté de recruter le personnel enseignant pour enseigner la langue et la culture mi'kmaq a dû faire l'embauche des enseignantes et enseignants caucasiens. Aujourd'hui, le personnel enseignant consiste en des personnes qui connaissent la langue et la culture micmaque. Après la 8^e année, les élèves de Burnt Church vont à Miramichi pour terminer le secondaire, en anglais, puisqu'ils ne sont pas admissibles à l'école francophone. Les 17 élèves de Burnt Church qui fréquentent les écoles primaires et secondaires francophones sont de parents ayants-droit. Depuis deux ans, des initiatives organisées offrent une meilleure intégration de ces élèves sur les plans culturel et académique tout en renforçant leur sentiment d'appartenance. À titre d'exemple, des éléments de la culture mi'kmaq sont intégrés dans le quotidien : recettes, musique, bibliothèque mi'kmacadienne. Madame Kerry a su créer des liens avec les communautés autochtones et vise à assurer que tous les élèves connaissent leur culture et leur histoire. Elle trouve qu'il y a une ouverture d'esprit au sein du personnel de l'école francophone face aux initiatives mises en place.

1.5 Perspectives d'élèves

- **Denise Haché Mallet, directrice de l'École Marie-Esther de Shippagan**
- **Samuel Albert, étudiant de l'École Marie-Esther de Shippagan**
- **Myriam Wilson, étudiante de l'École Marie-Esther de Shippagan**

La directrice de l'École Marie-Esther, accompagnée de deux élèves de son école, présente une démarche mise en œuvre depuis sept années consécutives à son école. Les changements positifs se sont fait sentir auprès du personnel surtout dans leur façon de percevoir les événements et dans leurs valeurs. Voici les commentaires de deux élèves :

Témoignage de Samuel Albert : Il relate qu'en 9^e année son parcours s'avérait difficile, résultats faibles peu importe les efforts fournis. Toutefois, depuis sa participation au programme de compétences essentielles (PCE) de l'école Marie-Esther, il a vécu une montée en flèche dans ses résultats scolaires, d'autant plus qu'il a été propulsé en 6 mois en 12^e année.

Témoignage de Myriam Wilson : Elle raconte que, grâce à l'initiative de son enseignante, Nicole Boudreau, elle fait partie du comité Égalité-Diversité qui a une visée d'inclusion scolaire et sociale. Elle mentionne des exemples pertinents tels que la levée du drapeau LGBTQ et la salle de bain unisexe (ou neutre) qui permettent de sensibiliser tous les élèves à la diversité.

Madame Haché Mallet précise que le programme de compétences essentielles apporte l'élève à choisir au quotidien la matière ou les matières qu'elle ou il souhaite travailler et les résultats scolaires en sont révélateurs. Elle conclut en notant que le personnel de son école se montre patient et persévérant.

PARTIE III : SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS DES PANÉLISTES

Panel : Créons la suite : démystifions ensemble la pensée critique

Description : Animé par Monsieur Mathieu Lang, ce panel a permis de vulgariser la pensée critique et de reconnaître son importance pour chaque apprenante et apprenant. À tour de rôle, les cinq membres représentant diverses sphères de la communauté ont échangé et partagé leurs réflexions sur les différentes stratégies à explorer pour la développer. Les panélistes s'entendent que l'école est le lieu propice pour développer la pensée critique.

➤ **Mathieu Lang : Professeur agrégé à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Moncton, campus de Moncton**

Ayant la ferme conviction que la pensée critique a sa place au centre de l'enseignement et doit faire partie du profil de sortie des élèves, Monsieur Lang commence par une histoire, celle d'un jeune homme nouvellement émancipé qui veut faire cuire un jambon. Après avoir consulté sa mère et sa grand-mère, qui toutes deux lui ont donné la même recette transmise dans la famille, soit de « couper le jambon en deux » sans toutefois spécifier *pourquoi* on faisait cuire le jambon ainsi. Il décide alors de « *facetimer* » son arrière grand-mère (déjà une preuve d'ouverture de la part de l'aïeule) qui lui explique qu'elle coupait le jambon en deux par manque de casserole assez grosse pour y mettre le jambon complet.

Le but de cette histoire est double : mettre en scène la pensée critique (le jeune homme) et la pensée créative (l'arrière grand-mère). Selon Monsieur Lang, il faut à tout prix insérer la pensée critique au centre de nos activités (l'enseignement par exemple), d'autant plus que depuis notre entrée dans l'ère de la postvérité et de l'information (ou désinformation) éclair, il est tentant de gober l'information sans pour autant la remettre en question.

Depuis le XVIII^e siècle, la pensée critique (la raison) a un pouvoir de création. La méthode scientifique est inestimable, est au centre de tout ce qui est créé et nous permet de comprendre le monde qui nous entoure, et ce, que nous pourrions en faire. C'est dans ce rapport dialectique, entre soi et l'autre ou soi et le monde, que se construit la pensée critique, non seulement pour s'assurer de la validité de ce que l'on nous dit, mais également pour porter un regard critique sur soi. Cet exercice de remise en question est un outil d'une grande richesse pour tous, particulièrement pour la jeunesse, car il permet de faire le constat des acquis pour ensuite pousser la personne à aller chercher ce qui lui manque afin d'atteindre son but (Suis-je en mesure de prendre une décision? Ai-je toutes les connaissances nécessaires? Sinon, que dois-je faire?).

Vivre dans un rapport à l'autre et au monde, c'est vivre l'effet miroir : c'est être critique à la fois envers l'autre et envers soi-même puisque la vérité n'est pas de ce monde. Il faut apprendre à naviguer à travers les zones grises. À ce sujet, Mathieu Lang cite Socrate qui nous rappelle que l'humain ne possède pas la connaissance infuse et qu'« il n'y a que les

dieux ou les fous qui [peuvent] avoir cette prétention ». Il est donc de la tâche de l'enseignante ou l'enseignant d'accompagner les étudiantes ou étudiants dans cette quête en les mettant au défi, en pratiquant avec eux la pensée critique, mais en ayant également un regard critique sur son rôle d'enseignante ou enseignant puisqu'elle ou il représente « la connaissance » en quelque sorte. Pour nous rappeler l'importance de l'autoréflexion, il nous cite Platon: « une vie sans examen ne vaut pas la peine d'être vécue ».

En terminant, Mathieu Lang présente cinq « principes surs » à propos de la pensée critique:

- La pensée critique se manifeste dans un rapport dialectique (sujet/objet);
- La pensée critique se manifeste dans un dialogue avec soi-même, les autres et le monde;
- La pensée critique est celle qui déconstruit, qui décortique, qui réduit au plus simple;
- La pensée créative (critique) reconstruit de façon inédite, personnelle, contextualisée et adaptée;
- Le penseur créatif imagine, invente, s'exprime (faire sortir l'idée ou l'émotion, sans garde-fous), ne s'astreint pas aux normes (limites) et pense à neuf (la vie, une planification, etc.).

➤ **Christian Whalen : Avocat - Conseiller juridique, Bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse**

Selon Me Whalen, le droit transige habituellement à l'aide des certitudes. Pendant longtemps, le positivisme s'est imposé dans le droit : la justice étant aveugle occasionne parfois des dérives. Après la 2^e Guerre mondiale, le positivisme est remis en question et fait place à la pensée critique. Toutefois, la progression vers la pensée critique se fait lentement. Me Whalen voit l'importance de développer chez les élèves la pensée critique, mais aussi faut-il leur enseigner les certitudes (les droits de l'enfant).

À la question provenant de l'assistance portant sur l'opinion des panélistes au sujet de la pratique des « codes rouges » dans les écoles (confinement comme mesure d'urgence), il en fait une mise en garde : la peur constante finit par placer l'enfant dans un milieu toxique ce qui entrave la pensée critique et le discernement.

➤ **Nathalie Blaquière : Communicatrice, enseignante, journaliste, auteure et documentariste**

Les expériences personnelles et professionnelles de Madame Nathalie Blaquière lui permettent de préciser son idée de la pensée critique. En fait, en Rwanda, la désinformation du journal des Émirats arabes quant à la crise financière de Dubai démontre l'aliénation de la pensée critique. Dans les cours d'éthique, elle rapporte que ses étudiantes et étudiants font preuve de pensée critique malgré la dictature de leur pays. Étant dans une ère où il existe une naïveté quant à l'information (tout doit être vrai), une amnésie collective due à la surabondance informationnelle et une mauvaise interprétation de la démocratie (dire

n'importe quoi et n'importe comment), elle suggère de confronter ses propres idées et de multiplier ses observations sur le terrain.

➤ **Marie-Andrée Pelland : Professeure agrégée de criminologie, Université de Moncton**

Les recherches scientifiques de Madame Marie-Andrée Pelland portent sur les trajectoires de changement de comportement des contrevenantes et contrevenants, des personnes victimes d'agressions sexuelles chez les étudiantes et les étudiants et les stratégies d'interventions mises en œuvre par les communautés. Elle explique l'importance de la pensée critique dans les milieux éducatifs. De nos jours, les écoles et les milieux postsecondaires sont souvent confrontés par des situations stressantes qui procurent un sentiment d'insécurité pour les jeunes. Pourtant, au Canada, le crime n'a jamais été si peu élevé alors que dans les réseaux sociaux, c'est le contraire. Elle fait référence aux courriels haineux du campus de Moncton cette année en précisant la peur d'une attaque terroriste telle qu'exprimée par des étudiantes et étudiants. Selon leurs parents, la peur était réelle. Toutefois, le danger provient souvent de nos propres perceptions. Elle suggère d'analyser les discours des élèves pour faire la différence entre la réalité et leurs perceptions. Le personnel enseignant est donc appelé à développer la pensée critique chez les élèves pour créer un sentiment de sécurité. L'exercice va au-delà de poser des questions. La connaissance de soi ainsi que celle des autres permet de réaliser que la réalité de soi n'est pas comme celle des autres. Remettre en question les idées des élèves leur apprendra à développer leur confiance en soi et à préciser leur pensée critique. La construction de la « peur » et du danger repose sur ce qui est réel (danger) versus ce qui est construit (la peur). Selon Madame Pelland, il est possible de réduire les craintes des jeunes en travaillant le vocabulaire pour permettre l'utilisation de termes neutres et non spécifiques pour décrire des situations inhabituelles.

Pour ce qui est de la pratique des codes rouges dans les écoles, elle est d'avis qu'un programme de prévention est plus avantageux qu'un programme de réparation. Il importe donc de bien préparer les élèves dans l'éventualité d'une crise ou autre, tout en diminuant les anxiétés auprès de certaines et certains d'entre eux.

➤ **Mouhamadou Thiam : Enseignant de sciences dans des classes d'immersion française, Riverview East School**

Monsieur Thiam est d'avis que les écoles doivent développer la pensée critique chez les jeunes. En fait, en début de l'année scolaire, il mentionne à ses élèves qu'il va les guider afin qu'ils puissent trouver la réponse à des problèmes eux-mêmes. Cette stratégie permet de développer chez les élèves la pensée critique. Il évoque les scientifiques qui se posent souvent des questions ce qui permet de conclure qu'ils ne savent jamais la réponse exacte. Dans le milieu scolaire, les élèves arrivent avec des croyances qui s'avèrent difficiles pour les enseignants de faire évoluer. Toutefois, par l'enseignement de la démarche scientifique, les élèves ont recours à la pensée critique, remettant en question leurs croyances. Prendre du recul et tenter de voir une autre représentation de cette croyance tout en s'appuyant de référents sûrs permettront de développer chez les élèves la pensée critique.

PARTIE IV : SYNTHÈSE DES ÉCHANGES EN ATELIERS

Dix grands thèmes ont été retenus par le comité organisateur du Forum pour faire l'objet de discussions en ateliers. Pour chaque thème retenu, des ateliers, au nombre de seize, dont certains à caractère scientifique, ont été présentés par des personnes-ressources bien choisies. De façon générale, la présentatrice ou le présentateur de l'atelier fait une brève présentation du thème retenu, puis ouvre la discussion en invitant les participantes et participants à faire des commentaires et à poser des questions.

La présente section contient les grands thèmes avec les ateliers qui correspondent à ces derniers. La synthèse des thèmes débattus/abordés dans les ateliers comprend une brève description du sujet de l'atelier incluant la synthèse des discussions qui ont eu lieu, le cas échéant. Voici la liste des dix grands thèmes du 2^e Forum :

1. Place des jeunes comme futurs citoyens accomplis;
2. Place aux parents;
3. Le leadership éducationnel;
4. La collaboration école-communauté;
5. La pédagogie;
6. L'inclusion et la différenciation;
7. Les technologies éducatives;
8. La langue et la culture;
9. Développement de carrière;
10. Les transitions.

Information complémentaire

- Annexe 9 : Sommaire des activités - Programmation du Forum

THÈME 1 : PLACE AUX JEUNES COMME FUTURS CITOYENS ACCOMPLIS

Les ateliers de ce thème traitent d'éléments primordiaux afin d'assurer une place aux jeunes comme futurs citoyens accomplis. On y abordera la pédagogie des droits de l'enfant, l'importance de la citoyenneté comme visée du Profil de sortie des élèves ainsi qu'une pratique innovante pour développer la pensée critique en milieu scolaire.

Trois ateliers ont abordé ce thème:

- Atelier 1.1** La pédagogie des droits de l'enfant comme source de la citoyenneté globale (atelier à contenu scientifique)
Atelier 1.2 La citoyenneté comme visée du profil de sortie de l'élève (atelier à contenu scientifique)
Atelier 1.3 Philosophie pour enfants : une pratique innovante pour développer la pensée critique et créative (atelier à contenu scientifique)

Atelier 1.1 La pédagogie des droits de l'enfant comme source de la citoyenneté globale (atelier à contenu scientifique)

Christian Whalen, avocat - Conseiller juridique, Bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse

Sont pris en compte dans ce sous-thème, la théorie des droits de l'enfant et les outils à utiliser en salle de classe pour faire valoir les droits des élèves. Le présentateur, Me Whalen, raconte l'histoire suivante : « Cœur Jacques écrit des livres très appréciés des enfants. Il raconte qu'un homme avait un père juriste qui voulait que son enfant fasse ses études en droit. Toutefois, cet homme décide d'aller en médecine. Il se spécialise en pédiatrie et cherche des façons de prévenir la victimisation des enfants pendant les guerres. Il ramène le droit de l'enfant au respect tout en mettant sur le droit chemin les enseignantes et enseignants qui veulent trôner en salle de classe. C'est une pensée critique envers notre approche avec les enfants que Cœur Jacques nous amène à faire. Après sa mort, ses écrits sont restés et ont été la base dans l'établissement des droits humains concernant ces enfants ».

Save the children est une organisation de défense des droits de l'enfant et plusieurs principes y découlent. Après plusieurs mises en contexte et remises en question (pensée critique), la convention internationale des droits de l'enfant a été établie. Agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant est une ligne directrice de celle-ci. Les pédagogues ont le devoir de connaître leurs obligations envers les élèves. Puisque l'enfant a des droits et des opinions, Me Whalen soutient qu'elle ou il doit être consulté avant de prendre une décision qui la ou le concerne. De plus, il importe de connaître l'histoire de ces droits. En 1989, une convention relative aux droits de l'enfant est mise sur pied qui a fait l'unanimité et qui s'applique à 195 pays et donc, à 2,2 millions d'enfants dans le monde.

La Convention relative aux droits de l'enfant touche à trois parties :

- protection (droit d'être protégé contre toute violence, abus sexuel, danger de drogues, exploitation économique),
- provision (droit d'éducation à la santé),
- participation (liberté d'expression, de religion).

Le présentateur précise que l'on parle d'enfants qui ont moins de 18 ans. Il ajoute que lorsque l'enfant devient adulte, il importe de travailler AVEC elle ou lui. Il est de la responsabilité des adultes de voir à son développement optimal afin de le rendre autonome. En tant qu'éducatrice ou éducateur, il est important de connaître l'article 28 – l'enfant a le droit à l'éducation.

Atelier 1.2 *La citoyenneté comme visée du profil de sortie de l'élève (atelier à contenu scientifique)*

Mathieu Lang, professeur agrégé, Université de Moncton, campus de Moncton

Monsieur Lang explique que les compétences (objectifs) transdisciplinaires sont maintenant vouées à disparaître pour être remplacées par le Profil de sortie de l'élève (MENB, 2016). Dans ce Profil, on y retrouve trois visées spécifiques : vivre une citoyenneté engagée et éthique, adopter un désir d'apprendre tout au long de sa vie et mener une vie équilibrée. En d'autres mots, le Profil de sortie vise à faire de l'élève un citoyen, un futur employé, mais avant tout, une personne à part entière. L'article C1-4 de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (MENB, 2014) émet que l'école est « appelée à devenir un espace de citoyenneté démocratique permettant à l'élève d'acquérir les connaissances et développer les compétences liées au vivre-ensemble. » (p.85). Ceci pointe donc aux éléments importants de la démocratie. Selon Mathieu Lang, le système scolaire s'occupe peu du vivre-ensemble probablement parce que les jeunes l'apprendront lorsqu'elles ou ils seront adultes. M. Lang ajoute que la PALC propose d'intégrer à tous les programmes d'études des savoirs-faire liés à l'éducation à la citoyenneté, des contenus d'apprentissages et des pistes pédagogiques. Ces éléments favoriseront le développement de l'esprit critique et d'une culture scientifique, la participation citoyenne ainsi que la conscientisation aux enjeux de la société et des défis particuliers au contexte linguistique minoritaire. Il ajoute que ces pistes d'action ainsi que la mise sur pied des conseils d'élèves et de divers comités aident à la création d'un espace démocratique dans les écoles.

Une activité est lancée où les participantes et participants doivent dresser une liste de tout ce qui peut être fait pour transformer l'école et la classe en un espace de citoyenneté démocratique. Voici les propositions des participants :

- Simulation d'élection (élèves ont l'expérience du vote);
- Expression orale (débat), chercher sujets d'actualité (ex. regroupement des îles Lamèque et Miscou), doit prendre position en tant que citoyenne ou citoyen;
- Enseigner le savoir économique, viser la prise de conscience sur la signification de donner le pouvoir et le choix des élèves; viser la participation de toutes et tous dans

l'élaboration du code de vivre-ensemble; rôle de l'enseignante ou l'enseignant de contextualiser et guider les élèves vers ce vivre-ensemble et la responsabilisation citoyenne; utiliser du contenu réel et authentique (tiré de l'actualité);

- Élèves expulsés pour avoir utilisé une vapoteuse sur le terrain de l'école et les remous causés (parce qu'on touche à un « droit », on ne reconnaît pas leurs efforts d'arrêter de fumer) : on a fait des liens avec la Loi provinciale avec les conséquences ce qui peut expliquer la raison de l'expulsion, mais les élèves ne comprenaient toujours pas (rage ressentie);
- Code de vie/comité, laisser le choix aux élèves; ateliers créatifs (thèmes selon le choix des élèves; musique, fabrication de savon, gala des talents, menuiserie, etc.);
- Ouverture d'une friperie, sensibiliser les jeunes à diverses réalités (ex. verglas) ainsi que les responsabiliser (défi : bénévole pour maintenir l'initiative).

Une discussion a eu lieu sur comment guider les élèves vers une prise de conscience de la signification d'avoir le pouvoir et d'avoir le choix. On insiste sur le fait que le rôle de l'enseignante ou enseignant est de contextualiser et de guider les élèves vers ce vivre-ensemble et cette responsabilisation citoyenne.

Mathieu Lang expose ensuite les théories de John Dewey sur la démocratie qui croit que la vraie démocratie est celle qui est créatrice. Pour Dewey, la démocratie « est une croyance en la capacité de l'expérience humaine de générer les buts et les méthodes qui permettront à l'expérience ultérieure d'être riche et ordonnée ». Afin d'illustrer ce propos, l'animateur offre l'exemple de la Common Law qui, au lieu d'être « parfaite » dès le départ, fut créée au fur et à mesure que les « problèmes » sont apparus, contrairement au code de vie qui est établi dès la première journée de classe dans les écoles. Il reprend ainsi les idées de Dewey, qui affirme que parmi « toutes les manières de vivre, la démocratie est la seule qui sans réserve au processus d'expérience en tant que fin et moyen; en tant que ce qui est capable de générer la science, seule autorité sur laquelle on puisse se fonder pour guider l'expérience future ». Il faut donc enseigner aux élèves comment entrer en relation avec le monde (nature, environnement) et le groupe (les citoyens) et de les comprendre. Leurs attitudes, leurs aptitudes, les comportements et les compétences développés doivent être axés sur l'expérience et sur la découverte de soi. L'éducation à la citoyenneté n'est pas éloignée de la raison (pensée critique) ou de l'émotion et ils doivent *vivre* le vivre-ensemble. Il faut, en quelque sorte, retrouver l'esprit de la grande famille dans une petite maison.

Monsieur Lang maintient qu'une vie insuffisamment démocratique limite les contacts, les échanges, les communications et les interactions par lesquels l'expérience se raffermi.

Quelle est la relation des élèves envers un module de mathématiques comparativement à la relation viscérale envers un bébé, par exemple? Donc, comment créer l'expérience?

FINALITÉS DE L'ÉCOLE EN LIEN AVEC L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ (présentation PowerPoint)

Retour sur les listes (changement à apporter):

- Éliminer les curriculums (ex. sciences, afin d'être authentique dans ce que l'on enseigne et offrir un choix aux élèves). Il importe d'enseigner la méthode scientifique vue l'importance de comprendre le processus.

Synthèse

La PALC recommande la mise sur pied des conseils d'élèves et divers comités favorisant:

- le leadership jeunesse;
- la participation d'un plus grand nombre de jeunes possibles et reflétant la diversité de la population scolaire;
- l'expérience d'une réelle citoyenneté à l'intérieur des murs de l'école;
- une contribution unique à la vie et au fonctionnement de l'école;
- l'application du concept PAR et POUR les jeunes.

Atelier 1.3 Philosophie pour Enfants : une pratique innovante pour développer la pensée critique et créative (atelier à contenu scientifique)

Samuel Gagnon, étudiant-maitrise en enseignement, Université de Moncton, campus de Moncton

Mathieu Lang, professeur agrégé, Université de Moncton, campus de Moncton

Cet atelier voulait faire vivre aux participantes et participants la philosophie en leur permettant de philosopher. Plus précisément, il visait la création d'une communauté de recherche philosophique. Pour démontrer ce principe, les participantes et participants ont fait une analyse partagée d'un texte touchant les règles de vie, ce qui les a permis de réfléchir sur les éléments ressortis. Les présentateurs ont souligné qu'à la maison, il faut établir et discuter des règles avec les enfants et leur expliquer les raisons de celles-ci. Ils mentionnent que les règles établies dépendent des valeurs et des expériences des gens. Pour assurer le succès d'une communauté de recherche philosophique, la prise de notes permet aux enseignantes et enseignants d'accompagner les élèves lorsque viendra le temps de les faire philosopher. Ils ajoutent qu'il importe de développer des compétences dans le déroulement des discussions afin que la communauté de recherche philosophique ne se développe pas en un débat ou une argumentation.

L'activité ci-haut a permis aux participantes et participants de démystifier la pensée critique et créative. En permettant aux élèves de philosopher au lieu de leur demander pour une réponse nette, il est possible de suivre le processus de ce qu'elles ou ils pensent vraiment, ce qui nous permet de cibler où ils ont fait l'erreur dans leur processus.

Questions posées**Q. Comment aborder le sujet de philosophie en salle de classe ?**

R. Il faut introduire le sujet en faisant l'activité une première fois, pour ensuite faire réaliser aux élèves le cheminement effectué chaque fois qu'elles ou ils refont l'activité.

Q. À quel moment décidons-nous qu'une règle doit devenir une règle ?

R. Lorsque nous analysons la situation, c'est à ce moment que nous établissons une règle.

Q. Est-ce qu'une règle doit nécessairement être la même pour tout le monde ?

R. Non parce que c'est une question des valeurs de la personne et la notion des choses. Ça dépend aussi à qui s'applique la règle (familiale, communautaire, scolaire).

THÈME 2 : PLACE AUX PARENTS

Ce thème touche plus particulièrement un sujet que les parents ont à cœur : comment peuvent-ils s'impliquer dans l'accompagnement de leur enfant afin d'optimiser son cheminement de vie-carrière. On y abordera le rôle de parents tout en leur offrant un guide d'information afin de mieux les outiller.

Un atelier aborde ce thème :

Atelier 2.1 : En tant que parent, comment puis-je m'impliquer dans l'orientation scolaire et professionnelle de mon enfant?

Atelier 2.1 : En tant que parent, comment puis-je m'impliquer dans l'orientation scolaire et professionnelle de mon enfant?

Marie-France Breau, conseillère en orientation et en placement, Université de Moncton, campus de Shippagan

La présentatrice a vite mis les parents dans le jeu en précisant que l'indécision dans la vie de tous les jours est un processus normal puisque le choix de carrière est une décision qui est pour la vie, mais qui peut se modifier en cours de route. Elle présente un livre portant sur les choix de carrières dans lequel on y présente des réactions indécises d'un enfant par des images représentant des espèces d'oiseaux qu'elle a affichées au mur. Madame Breau prend le temps de présenter chaque image en lien avec chaque étape du processus afin de faciliter la compréhension. Elle invite les participantes et participants à se placer à côté de l'image de l'oiseau qui reflète le plus leur enfant dans leur processus de décision.

Par la suite, elle présente les réactions des parents face à l'indécision de leur enfant dans le processus de décision et les invite à prendre les images qui reflètent leur réaction face à l'indécision de leur enfant dans son choix de carrière. Elle met l'accent sur le parent qui propose à son enfant de faire un métier qu'elle ou il aime.

Après avoir distribué un guide à l'intention des parents, l'animatrice demande aux participantes et participants quelles sont leurs réactions par rapport à l'endroit où leur enfant est rendu dans leur processus de décision. Il y eut une belle participation de la part des participantes et participants. Entre autres, une participante partage ses inquiétudes et celles de ses enfants (adolescents) en lien avec leur choix de carrière. Elle explique qu'elle fait de son mieux, mais qu'elle a des craintes quant aux choix de cours offerts à l'école. Elle mentionne trouver cela difficile, mais nécessaire en raison du manque d'information sur ces derniers.

Une autre participante qui enseigne à des adolescentes et adolescents mentionne qu'une réunion aura lieu afin de donner les informations voulues aux parents. Elle donne des

conseils dans les choix de cours afin que les élèves fassent un choix éclairé de leur future carrière.

Madame Breau mentionne également la présence des conseillères ou conseillers en orientation dans les écoles primaires afin d'aider les élèves dans leur choix de carrière. Certaines activités sont effectuées auprès de ces élèves afin de les sensibiliser et de les préparer aux choix qu'ils devront faire au secondaire.

La présentatrice présente la dernière page du guide en référence au site d'emploi N.-B. qui propose aux jeunes différents choix de carrières possibles. Une participante propose d'ajouter au guide un message aux parents pour les inciter à encourager leur enfant à s'impliquer lors des journées de métiers disponibles en 9^e année. Elle mentionne que les parents devraient être plus sensibilisés face à ce genre de journées afin d'encourager leurs enfants à choisir un métier qui les intéresse.

Pour terminer, la présentatrice fait un lien avec le geai bleu afin de représenter une étape de processus de décision. D'un point de vue symbolique, les attributs du geai bleu sont d'apporter la clarté dans certaines situations ambiguës ou incertaines. Elle explique qu'il représente l'élève capable de manifester et déterminer ses intérêts, de faire des liens avec les domaines professionnels et de cibler ses préférences. Elle ajoute que cette élève ou cet élève peut s'affirmer quand vient le temps de discuter de son choix de carrière. Elle ou il sait le métier qu'elle ou il veut faire et va tout faire pour y parvenir. Madame Breau affirme que ce genre de jeune est à une étape souhaitée du processus.

THÈME 3 : LE LEADERSHIP ÉDUCATIONNEL

Face aux défis et aux enjeux des écoles en situation minoritaire, les directions d'écoles sont constamment à la recherche de solutions novatrices pour mieux soutenir leur personnel dans le but de les conscientiser à l'importance du rôle à jouer dans la valorisation de la langue française et de la culture acadienne et francophone. De nos jours, ces leaders doivent nécessairement faire autrement pour accomplir la double mission de l'école en milieu minoritaire dans un environnement culturellement et linguistiquement multiple. Cet atelier aborde la créativité comme composante essentielle dans l'exercice du rôle des directions d'écoles. Au cours de cet atelier, l'animatrice explorera le leadership créatif en faisant des liens avec les divers styles de leadership éducatif existants.

Un atelier aborde ce thème:

Atelier 3.1 : La créativité dans la prise des décisions des directions d'école : son rôle et son importance dans la mise en œuvre de la mission de l'école francophone (atelier à contenu scientifique)

Atelier 3.1 : *La créativité dans la prise des décisions des directions d'école : son rôle et son importance dans la mise en œuvre de la mission de l'école francophone (atelier à contenu scientifique)*

Lyne Chantal Boudreau, professeure-chercheure, Université de Moncton, campus de Moncton

Madame Lyne Chantal Boudreau débute sa présentation en posant la question suivante aux participantes et participants : Quel souhait avez-vous en lien avec l'éducation? Elle poursuit en expliquant qu'un souhait constitue une façon positive d'atteindre un objectif.

Questions posées

Q. Selon vous, qu'est-ce que la créativité?

R. La créativité, c'est la découverte, c'est se questionner, faire les choses autrement, sortir de la boîte. Il n'y a aucune barrière dans la création et dans l'imagination. L'animatrice ajoute qu'offrir des choix aux personnes leur permet de développer la créativité.

Q. Sous quelles formes se manifeste la créativité?

R. Souvent, elle se manifeste de la façon que nous évaluons les jeunes. Elle donne l'exemple de l'enseignante ou enseignant qui veut que le problème soit résolu d'une façon spécifique, ce qui entrave la créativité.

La créativité existe depuis toujours et on la retrouve partout, sous nombreuses formes. Elle consiste à s'inspirer de quelque chose et de l'adapter à son milieu. Elle se manifeste différemment puisque chaque école a une réalité qui diffère les unes des autres. La double mission de l'école francophone peut être perçue comme complexe pour certaines personnes. L'animatrice discute de l'importance de viser l'apprentissage des savoirs académiques tout en créant un environnement propice qui développera un sentiment d'appartenance, etc.

En milieu francophone minoritaire, le rôle de la direction d'école face à celui du passeur culturel ressemble à un chef d'orchestre. La créativité est partout incluant dans les prises de décisions.

Q. Comment les directions d'écoles peuvent-elles être des passeurs culturels efficaces?

R. D'abord, les directions d'école doivent être conscientes de ce rôle important. L'animatrice est convaincue que la créativité doit être intégrée dans leur rôle de promouvoir la langue et la culture. C'est en développant des compétences que les directions d'écoles deviendront habiles. Une leader ou un leader efficace aura recours aux styles de leadership ayant une saveur de créativité. Madame Boudreau explique deux styles de leadership qui permettent de savourer la créativité : le style transformationnel et le style transformatif. Elle précise que le transformationnel consiste à innover, à modifier, à orienter les actions, à initier les changements, à opter pour de nouvelles pratiques, une vision partagée, etc. Le transformatif est axé sur l'équité, la justice sociale, les relations sociales, le dialogue moral, l'harmonie, le changement social profond et équitable. Ainsi, les directions sauront guider leur personnel de façon juste et équitable, tout en créant de bons liens afin d'aborder les éléments éducatifs de façon créative. En milieu francophone minoritaire, il importe de sortir à l'extérieur de la boîte afin de changer nos façons de procéder face aux enjeux existants.

Bien que les agentes ou agents communautaires apportent une grande aide dans ce domaine, une collaboration avec les parents, le personnel de l'école, les élèves et les membres de la communauté est essentielle afin d'assurer l'atteinte de la double mission. La réussite scolaire est certes importante, mais la langue et la culture en sont autant et doivent se travailler conjointement. Une direction d'école efficace qui croit dans cette intégration, qui a de bons liens avec la communauté et qui connaît les enjeux de l'école s'armera de créativité pour réussir pleinement son rôle.

THÈME 4 : LA COLLABORATION ÉCOLE-COMMUNAUTÉ

Dans ce thème, l'animateur discute de ce que nous pouvons qualifier de nouvelles visions des écoles francophones. Ainsi, la passion des enseignantes et enseignants se transfère souvent au sein de la communauté.

Un atelier aborde ce thème :

Atelier 4.1 : Et si on enseignait la passion? (atelier à contenu scientifique)

Atelier 4.1 : Et si on enseignait la passion? (atelier à contenu scientifique)

Donald Violette, professeur titulaire, Université de Moncton, campus de Moncton

Pour Donald Violette, la passion est synonyme d'enseignement. Il précise qu'il a été guidé par deux adages :

- *Être plus que paraître (faire plutôt que s'en tenir à dire);*
- Rien ne s'accomplit sans passion.

Son cheminement : très tôt dans sa vie, Donald a fait preuve d'un amour pour les maths. De plus, en 12^e année, il a remplacé l'enseignante en congé de maladie pour deux semaines, ce qui a confirmé son choix de carrière comme enseignant de mathématiques.

Donald Violette affirme avoir une façon unique d'enseigner :

- Une approche naturelle, « organique »;
- Le désir de transmettre non seulement des connaissances, mais aussi de la passion;
- Il estime que tout professeur doit savoir « s'approprier » le cours / la matière.

Selon Violette, tout le monde peut transmettre des connaissances, mais il faut travailler à transmettre la passion de la matière (applications concrètes, sens...). Il faut s'enthousiasmer, rayonner, s'emballer dans une classe : cette attitude est un facteur déterminant dans la réussite des élèves / des étudiantes et étudiants (c'est contagieux!).

Ses rêves sont maintenant devenus des accomplissements :

- Fondation de trois camps de mathématiques en français (pour les doués en maths au primaire, à l'intermédiaire et au secondaire). Ces camps ont comblé des lacunes : il était impossible de s'épanouir en maths dans sa langue au N.-B.
- Création de trois concours de mathématiques (pour sélectionner les participantes et participants aux camps).
- Création d'une fondation mathématique : la première et la seule au Canada (La Fondation mathématique Donald Violette Inc.).
- Travail de démystification des mathématiques : démonter l'omniprésence des mathématiques dans la vie quotidienne des élèves / des étudiantes et étudiants.

Projets à venir :

- Galerie de beaux objets (art) mathématiques : montrer la corrélation entre « le beau » ou l'esthétique et les mathématiques
 - Exemples du ruban de Möbius, de la bouteille de Klein, du tétraèdre de Sierpiński
- Érection d'un ruban de Möbius géant à Saint-Quentin en 2017 (déjà construit)
- Création de bourses d'excellence en maths

Chez Violette, l'enseignement a toujours priorisé la recherche. Il juge qu'il s'agit de la meilleure façon de contribuer à la promotion et au rayonnement des mathématiques. Plutôt que de fabriquer des théorèmes, il souhaite fabriquer des mathématiciens. En plus de publier des textes et des articles de vulgarisation, il propose des conférences (dans le milieu scolaire) portant sur la beauté et la magie des mathématiques ainsi que sur les manifestations des mathématiques dans la nature (ex : le nombre d'or et la suite de Fibonacci...).

D'autres initiatives sont à souligner : concours (Sierpiński, Poincaré, Möbius), célébration de la journée Pi, soirée de vulgarisation des mathématiques, camp « À la découverte des mathématiques », roman chez Bouton d'Or : *Les mathémagiciens*. De plus, il rêve d'accroître le nombre d'inscriptions en mathématiques, de voir la présence de cette science dans les médias et les espaces publics et de maintenir une culture mathématique en Acadie.

THÈME 5 : LA PÉDAGOGIE

Dans ce thème, on y aborde l'âgisme et des façons de l'enrayer afin de créer des liens entre les générations.

Un atelier aborde ce thème :

Atelier 5.1 : Les activités intergénérationnelles : enseigner autrement

Atelier 5.1 : Les activités intergénérationnelles : enseigner autrement

Jeanne Brideau, enseignante à la retraite, aubergiste

Depuis longtemps, Madame Jeanne Brideau pensait que la « vieillesse » constituait en une période de désengagement où on se tourne vers le spirituel. Pourtant, dans la pratique, autant pour elle-même que pour ses amies et amis, tel n'est pas le cas. Elle a vécu un certain déclic alors qu'elle lisait un livre avec sa petite-fille. En fait, le livre intitulé *Flocon d'argent* est l'histoire d'un roi et d'une reine qui, désirant un enfant, font appel à une bonne « vieille » fée, car ils ne s'entendaient pas sur l'enfant désiré. La fée, avec ses vieilles oreilles, n'a capté que quelques mots de ce que le couple souhaitait, donc tout s'est mélangé dans sa tête. Ceci fut le déclic dans la tête de Madame Brideau: tout est mélangé dans la tête des enfants à cause des images qu'on leur offre et des commentaires d'âgisme émis de façon insidieuse. Elle décide de travailler à enrayer l'âgisme au sein de la société et emprunte la route de l'éducation dans le but de paralyser la propagation de ces fausses représentations, celles qui symbolisent la personne âgée comme un fardeau pour la société, une personne sans grande utilité ni autonomie. Elle explique que l'âgisme a pour effet de miner la confiance et la santé des personnes âgées et apporte des répercussions sur le système de santé, car elles nécessitent de l'aide et des soins dans une telle conjuncture.

Le projet, Adagio-Séniors, visant à faire une place aux aînées et aînés dans la société, a pour objectif de les présenter et les valoriser. Le projet utilise plusieurs avenues: présentations, billets publiés sur le blogue du projet (une série d'entrevues intitulée « Sagasagesse », écrite par la jeune journaliste Cassandra Fongemie, qui rencontre divers aînés de la région Chaleur afin de recueillir leurs perles de sagesse) et quelques services offerts (réseautage, ressources et élaboration d'unités éducatives). La présentatrice offre des ateliers sur le sujet de l'âgisme dans le cadre d'un projet avec le Ministère du Développement social et a suivi une formation à l'Académie Newlab (innovation sociale du N.-B.) qui visait à explorer le vieillissement en collaboration avec des gens de plusieurs domaines. C'est ainsi qu'un guide à l'intention du personnel enseignant fut créé dans le but d'intégrer des projets intergénérationnels en milieu scolaire permettant de contrer l'âgisme. Ce guide collige des informations, des recherches et des activités éducatives tout en encourageant les directions d'école d'organiser des activités intergénérationnelles telles qu'une célébration du 1^{er} juin, la Journée intergénérationnelle au Canada.

Le projet peut être profitable autant aux personnes âgées qu'aux élèves. Grâce à l'expérience à l'école, les aînées et aînés développeront un sentiment d'appartenance tout en brisant l'isolement et la solitude, en créant des liens, en partageant leurs connaissances. À leur tour, les élèves recevront ces connaissances et développeront leurs compétences communicatives, socioaffectives, etc.

Un prototype a été lancé en mai 2017: dans une classe de 5e année, une personne âgée présente des jouets d'époque pour les faire découvrir aux élèves; une autre explique comment une image peut raconter une histoire (puis offrir l'expérience d'être photographe des activités); également, Madame Marguerite Maillet a parlé de sa jeunesse; puis au gymnase, les élèves ont été initiés au pickle ball (croisement entre tennis et badminton).

La question se pose: quand parle-t-on de vieillissement, excepté entre « vieux »? Le but du guide est de parler aux jeunes du vieillissement, certes, mais sous un autre jour. Madame Brideau veut montrer le vieillissement dans toute sa richesse, plus réaliste (autre que les maladies chroniques et la perte d'autonomie) et plus active. C'est pourquoi la mise en scène d'un couple (homme-femme) sera utilisée en classe pour parler du vieillissement. Un couple qui s'interroge sur la vie de leurs petits-enfants et se désole parfois de la vie stressante de leurs enfants, un couple qui, malgré le vieillissement de leurs corps, continue à étudier, à jouer et à s'intéresser à la vie. En offrant une image plus positive du vieillissement, on permet à la fois aux jeunes de se débarrasser de certains préjugés et aux aînées et aînés de voir le vieillissement comme un privilège. C'est en revoyant, en revisitant les images et les exemples que l'on donne aux enfants et aux jeunes que l'on peut contrer et peut-être enrayer l'âgisme, la discrimination par rapport à l'âge.

Pendant la période de questions, de très beaux projets ont été mentionnés. On parle d'une « piste intergénérationnelle » entre une école (Terre-des-Jeunes de Paquetville) et un foyer de soins avoisinant, dans le but de faciliter les déplacements et les rencontres entre les générations. On mentionne le projet « Wind in your Hair », en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard, qui adapte des vélos pour les personnes âgées. On parle également de créer une application à saveur touristique avec des vidéos (bilingues) de personnes âgées racontant des histoires de leur coin de pays et qui accompagneraient les touristes dans leur visite des différentes régions de la province. À ce sujet, on mentionne qu'un projet du genre existe déjà dans la Péninsule acadienne, soit des entrevues menées avec des personnes âgées qui sont par la suite diffusées sur les médias sociaux. Finalement, on propose que les jeunes se rendent sur le terrain afin de réaliser des entrevues avec des personnes âgées. Madame Brideau mentionne qu'il n'est pas toujours nécessaire d'ajouter de nouvelles activités au programme déjà existant, mais simplement de faire les choses différemment en incluant les aînés aux projets déjà en cours, par exemple.

THÈME 6 : L'INCLUSION ET LA DIFFÉRENCIATION

Sous ce thème, les présentatrices et présentateurs discutent de l'inclusion et de la différenciation. En tenant compte de la diversité des élèves et de la force de cette diversité, la différenciation pédagogique est le moyen par excellence de répondre aux besoins de tous les élèves pour non seulement assurer leur réussite, mais également soutenir leur motivation. On y aborde un changement de paradigme qui est plutôt centré sur les élèves dans le but de les inclure et de les motiver dans leur propre apprentissage. On y discute aussi des liens de confiance et de complicité avec les élèves et de la valorisation de ses forces pour permettre le développement de compétences essentielles.

Quatre ateliers abordent ce thème :

Atelier 6.1 : Espace de discussion réservé aux enseignantes et enseignants ressources

Atelier 6.2 : L'éducation selon Carl Rogers

Atelier 6.3 : En route vers l'inclusion scolaire au secondaire

Atelier 6.4 : Un studio d'apprentissage entrepreneurial au service de la différenciation et du développement des qualités et des compétences

Atelier 6.1 : Espace de discussion réservé aux enseignantes et enseignants ressources

Arline Laforest, psychoéducatrice et conseillère en intégration, Université de Moncton, campus de Shippagan

Parmi les six enseignantes ressources participantes, deux d'entre elles oeuvrent au niveau primaire et les quatre autres au milieu secondaire.

Les participantes rapportent qu'au primaire il est plus facile pour les membres du personnel enseignant de recommander certains élèves aux enseignantes ou enseignants ressources. Celles du secondaire approuvent leur propos, car au primaire les élèves passent une année entière avec eux tandis qu'au secondaire, les élèves sont avec leurs enseignantes ou enseignants que pour un semestre donc moins de temps pour apprendre à les connaître. Il est ainsi plus difficile de voir si l'élève a besoin d'aide supplémentaire ou si ses comportements douteux sont dus à des circonstances extérieures.

Selon les participantes, les enseignantes ressources devraient être mieux perçues de façon globale par les enseignantes et enseignants. Elles et ils devraient faire appel aux enseignantes ressources au sujet des outils à utiliser avec les élèves qui éprouvent des défis et ceci même lorsqu'elles et ils croient offrir les bons outils. « Si les outils ne sont pas donnés efficacement, ils pourraient faire l'effet contraire et nuire aux élèves ».

- District francophone Nord –Est : les parents sont très peu informés.
- District francophone Sud – les parents sont beaucoup informés, parfois même trop.
- « La direction pédagogique (au lieu d'une direction administrative) fait la différence ».

- « C'est la direction d'école qui détient le pouvoir ». Si elle est ouverte au changement, le personnel enseignant ainsi que les enseignantes et enseignants ressources auront la chance de monter de beaux projets pour le bien des élèves.

Maternelle à 8^e année :

Dans le District scolaire francophone Sud, au niveau primaire, les enseignantes ressources donnent des cours d'ordinateur, environ 30 minutes par semaine à une fréquence de trois fois par semaine à celles et ceux qui participent au programme de rééducation.

9^e à 12^e année :

Selon la demande et les besoins de l'élève, l'enseignement ressource est offert en dehors de la classe en petits groupes cliniques. L'enseignement ressource en milieu isolé, c'est plutôt rare. Les enseignantes ou enseignants ressources peuvent aider à changer l'environnement d'enseignement, tout en portant appui aux élèves forts aussi, pas seulement ceux qui éprouvent des difficultés. De cette façon, l'ensemble de la classe perçoit l'enseignement ressource comme une aide et non une ressource pour les élèves « stupides ».

Certains élèves ont droit à « plus de temps » lors des évaluations; certaines écoles utilisent un système de feuille. L'élève effectue son évaluation une feuille à la fois, ce qui permet de contrôler le temps qu'il reçoit en fonction de ses feuilles.

Les enseignantes ou enseignants ressources peuvent répondre aux parents qui veulent savoir quelles accommodations leur enfant aura lors des gros changements ou transitions de niveau. Exemple : de la 8^e année à la 9^e année (du primaire au secondaire) ainsi que de la 12^e année à leur entrée à l'université ou au collège (du secondaire au postsecondaire).

L'accès à une calculatrice lors des évaluations est uniquement autorisé pour la vérification des calculs. Selon les participantes, certaines écoles fonctionnent de cette façon, c'est-à-dire que l'élève démontre son travail mathématique et demande ensuite à l'enseignant pour la calculatrice afin de pouvoir "pitonner" sa réponse. Toutefois, si la réponse à son travail ne trouve pas une réponse logique, l'élève ne peut pas changer son travail.

Atelier 6.2 : L'éducation selon Carl Rogers

Valois Robichaud, professeur à la retraite, Université de Moncton, campus de Shippagan.

Selon Monsieur Valois Robichaud, les relations entre le personnel enseignant et les apprenantes et apprenants sont à la base de l'éducation. Il se réfère au psychologue renommé Carl Rogers qui émet que l'élève doit être au centre de ses apprentissages et l'enseignante ou enseignant joue le rôle de facilitatrice ou facilitateur. Il ajoute que tout passe par non seulement les connaissances et la didactique, mais également par les liens avec les élèves. Grand humaniste, Carl Rogers expose la personne comme ayant de la potentialité et de la créativité qu'elle veut naturellement actualiser pour s'épanouir. Selon lui, l'apprentissage se fait en toute liberté, mais l'élève a besoin d'une personne pour l'accompagner dans ce qu'elle ou il veut faire. Monsieur Robichaud ajoute qu'il importe aussi

de connaître et de respecter son type d'intelligence ainsi que celui des élèves. Ainsi, il se réfère au Dr Collette Portelance, thérapeute en relation d'aide et pédagogue, pour expliquer les principales caractéristiques des trois types d'intelligence.

L'intelligence pragmatique : La personne apprend par des activités pratiques où le plaisir est au menu et est motivée par des objectifs à court terme. Très sociable, elle aime rire et faire rire, aime se faire remarquer, a un besoin de bouger, parler avec les autres élèves et adore les récréations.

L'intelligence esthète : Pour cette personne, la compréhension du monde passe par les sensations, l'émotion et l'intuition. L'apprentissage se fait quand elle se sent en sécurité affective. Elle a une capacité particulière à comprendre les autres et à saisir leurs sentiments. Les arts et la créativité sont des éléments essentiels et elle s'ennuie lorsqu'elle ne peut créer ou lorsqu'elle ne sent aucune affectivité avec ses enseignants.

L'intelligence rationnelle : La personne a besoin d'explications théoriques pour comprendre le monde qui l'entoure. Généralement studieuse, minutieuse, elle adore la recherche. Elle possède un bon sens de l'abstrait et un sens analytique. Elle s'ennuie devant des explications trop longues et cache souvent sa sensibilité.

Monsieur Robichaud présente le test pour découvrir son type d'intelligence. Les participantes et participants ont eu du temps pour discuter de leurs résultats.

Il y eut un bel échange entre l'auditoire et le conférencier. Il ajoute que la carrière d'enseignement va se "moduler" via nos élèves et leurs types d'apprentissages. Il importe de donner accès aux élèves à leur intelligence dominante.

Atelier 6.3 : *En route vers l'Inclusion scolaire au secondaire*

Nicole Boudreau, enseignante, École Marie-Esther, Shippagan

Denise Haché-Mallet, directrice, École Marie-Esther, Shippagan

Monique Landry, enseignante ressource, École Marie-Esther, Shippagan

Madame Denise Haché-Mallet, directrice de l'École Marie-Esther (EME), présente la démarche de son école vers l'inclusion scolaire qui a pour objectif d'aider les élèves à apprendre dans un milieu inclusif où toutes et tous sont inclus incluant le personnel de l'école et les membres de la communauté.

Elle amorce sa présentation en présentant les premiers pas d'une direction qui sont les suivants : partir de la même perception, connaître son personnel, clarifier son objectif, être présent, impliquer les gens dès le début et accepter de travailler avec les gens avant le changement. La discussion fait appel aux contacts avec les élèves et le personnel. Par exemple, un sourire, un coucou, une étroite collaboration, etc.

Elle souligne l'importance d'assurer dès le début que tous les membres de son équipe aient la même perception des concepts : « Égalité vs Équité ». Elle explique ces deux termes tout en expliquant comment ces concepts sont appliqués dans son école. À titre d'exemple : au lieu de demander à l'élève de s'ajuster à l'école, c'est à l'école de s'ajuster aux besoins de l'élève. C'est vers ce genre de pratiques que l'équipe de l'EME se dirige tout en se basant sur des faits et des statistiques. Elle mentionne qu'auparavant, leurs pratiques étaient surtout axées sur la préparation des élèves à l'université. Dans leur nouveau concept, l'école garde en tête que la réussite vaut beaucoup plus que des chiffres. Les prémisses de cette pratique sont conduites par les valeurs suivantes: travail d'équipe, inclusion, accueil et appartenance et apprentissages durables. Selon cette animatrice, l'école travaille de façon explicite en mettant en œuvre les principes de collaboration pour mener à terme l'inclusion scolaire.

Selon Madame Monique Landry, enseignante ressource, l'EME se base sur le programme d'étude du MEDPENB qui mentionne qu'il est parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs. En fait, cette partie a aidé son école à mettre en œuvre la pratique de l'inclusion scolaire.

Par la suite, Madame Nicole Boudreau, enseignante, poursuit en expliquant les étapes de leur mouvement dans l'ordre suivant : participation, structure, démarches, temps d'arrêt. Elle précise que les enseignantes et enseignants de l'école ont accès à des ressources pour aider les élèves en tout temps sans avoir constamment recours à l'enseignante ressource, mais en gardant quand même un contact nécessaire avec celle-ci. Madame Boudreau présente une vidéo sur le leadership où on peut voir une personne qui danse seule. Au fur et à mesure, d'autres gens se joignent à elle et elle est donc perçue comme le leader.

Madame Haché-Mallet fait du pouce sur cette même idée en expliquant que ce genre de leader, c'est la direction de l'école. Elle explique que le rôle de la direction dans le concept de l'inclusion scolaire consiste à avoir une bonne cohésion et une attitude positive. Il faut être à l'écoute, appuyer les membres du personnel et avoir droit à l'erreur. Elle mentionne aussi qu'il faut garder son objectif en tête, redonner la place au pédagogue en plus de valoriser les gens et leurs bons coups. Elle fait un lien avec la pensée critique qui, selon elle, est essentielle au développement des jeunes. De plus, elle mise sur l'importance de faire connaître ses attentes et ses valeurs. Elle présente également les éléments que l'on ne peut pas épargner dans le monde de l'éducation et les discussions qu'elle a eues avec les membres de son équipe. Comme directrice, Madame Haché-Mallet affirme que son équipe et elle ont lu plusieurs lectures sur l'inclusion scolaire. Des livres leur sont offerts afin de redonner la place au pédagogue à travers la réflexion et les discussions de ces livres durant les réunions pédagogiques.

Madame Mallet continue en expliquant que chaque secteur de son école, divisé par matière, a une ou un PAR (poste additionnel de responsabilités) avec qui elle se réunit une fois par mois pour réfléchir sur des livres qui touchent à l'inclusion scolaire. En plus d'accompagner les PAR, elle accompagne de la même façon l'enseignante ressource de son école qui fait

partie de l'équipe et des discussions sur des lectures pertinentes. De plus, elle encadre le personnel enseignant tout en demeurant aux aguets de leurs besoins et en leur proposant de la formation et des occasions d'assister à des conférences pour pallier leurs lacunes.

Pour sa part, Madame Landry indique que le rôle des assistantes en éducation tend à changer maintenant qu'elles font partie de l'équipe de l'école. Ainsi, elles sont en mesure de mieux aider tous les élèves et collaborer avec les enseignantes et enseignants ressources tout en déployant du leadership et de l'initiative. Elles et ils font équipe avec le personnel enseignant autant lors des formations que lors des conférences de cas. En fait, l'implication du personnel non enseignant dans la mise en œuvre de l'inclusion scolaire vaut son pesant d'or puisque leur rôle et le travail d'équipe sont favorisés.

Par la suite, Madame Landry présente la présentation offerte aux élèves sur la différenciation, sur les troubles d'apprentissages et autres diversités aux élèves. Elle ajoute que l'école inclut également les parents et la communauté, que ce soit à travers les stages, des rencontres avec la Chambre de commerce, le comité parental, etc.

Madame Landry explique la structure du mouvement d'inclusion de cette école en stipulant que leur équipe fonctionne sur trois niveaux. Cette équipe présente 80% des élèves pour lesquels cela fonctionne bien.

Madame Haché-Mallet discute ensuite de l'équipe stratégique et l'atelier se termine avec des réponses aux questions ainsi que des documents pour les participantes et participants.

Atelier 6.4 : Un studio d'apprentissage entrepreneurial au service de la différenciation et du développement des qualités et des compétences.

Monique Saulnier, enseignante, École Camille-Vautour, District scolaire francophone Sud

La présentatrice, Madame Monique Saulnier amorce l'atelier en demandant aux participantes et participants de visionner une vidéo de sa salle de classe studio. Dans cette classe entrepreneuriale, on y voit des élèves concentrés sur des ordinateurs. Elle explique que l'objectif de ce studio est axé sur les difficultés des élèves ainsi que sur les outils technologiques. Les élèves participent pleinement au travail dans le but de répondre aux objectifs et de combler leurs défis. Des révisions sont faites trois fois par semaine afin de permettre aux élèves de parler ouvertement de l'atteinte de leurs objectifs et de leurs défis. La classe est basée sur le travail d'équipe et la confiance. Les élèves ont la chance de monter des petites entreprises telles que des magasins. Ils font également des levées de fond à l'aide de leurs créations pour aider des enfants malades, une cause réelle et importante. Les outils technologiques sont intégrés dans leur projet, par exemple, des capsules vidéos ou des documents Word pour faire des offres d'emploi, etc.

Madame Saulnier explique que les élèves ont également l'occasion de travailler à leur rythme et dans les matières avec lesquelles ils ont de la difficulté afin de s'améliorer. Les résultats positifs de la classe studio sont présentés : les élèves sont plus motivés, même les décrocheurs potentiels. Les résultats scolaires augmentent, les élèves sont plus autonomes, les élèves timides le sont moins et offrent même de l'aide à d'autres élèves.

Voici quelques commentaires des participantes et participants en référence au visionnement:

- Tous les élèves participent;
- Un désir de voir ce genre de classe dans les établissements postsecondaires;
- L'enseignante ou l'enseignant sert de facilitatrice ou facilitateur;
- Les élèves auront un bagage qui va les suivre pour le reste de leur vie et qui leur sera très utile;
- Le matériel est varié incluant un studio d'enregistrement, tout en ne négligeant pas le matériel traditionnel comme des dictionnaires, des revues, des meubles, etc.

La présentatrice mentionne que 10 enseignantes et enseignants se lancent également dans un projet du genre dans le sud de la province. Elle exploite les bienfaits de la classe studio : travail en équipe, des élèves plus engagés dans leurs apprentissages et dans la communauté francophone, la découverte de leurs forces, défis, passions et intérêts et ceci, dès le primaire. De plus, les élèves sont mieux outillés pour prendre des décisions éclairées quant à leur avenir tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel, etc.

Questions posées

Q. Comment l'enseignante réussit-elle à faire la correction des travaux des élèves lorsqu'ils ne font pas tous le même travail?

R. Les élèves ont des travaux obligatoires à faire le lundi et doivent gérer leur temps pour le remettre le vendredi. La semaine suivante, l'enseignante donne 15 minutes d'enseignement (modelage) sur le même sujet que le devoir. Par la suite, elle rencontre individuellement chaque élève pour vérifier l'acquisition de la matière. Si oui, elle ou il peut continuer son travail autonome dans les tâches qui l'intéressent. Sinon, elle fait une clinique de travail avec cet élève pour améliorer l'atteinte.

La présentatrice suggère qu'en tant qu'enseignante ou enseignant de ne pas donner tout cuit aux élèves, mais plutôt de développer l'habileté de découvrir par eux-mêmes. Les tâches (« emplois ») qui leur sont assignées dans la classe studio leur permettent de développer leur autonomie et leur créativité. Pour cela, il est important de leur accorder de la confiance. Les élèves sont alors portés à se questionner et trouver des stratégies lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Elle ajoute que dans ce studio, chacun prend son tour d'être la vedette. De plus, le climat inclusif permet d'accepter les différences.

Q. Comment se passe la transition de certains élèves d'une classe studio à une classe traditionnelle?

R. Certains élèves, à la suite de leur participation à cette classe, ont proposé des idées à leur enseignant de classe traditionnelle. De plus, dans la classe studio, les élèves doivent quand même suivre des règles de vie, souvent similaires à ceux des classes traditionnelles. Par exemple, un élève qui remet un travail en retard doit écrire une demande d'extension de travail dans lequel il écrit les stratégies qu'il doit suivre afin de remettre son travail à temps la prochaine fois. Ils sont conscients que la prochaine fois, la demande ne sera pas acceptée.

THÈME 7 : LES TECHNOLOGIES ÉDUCATIVES

Le présentateur de cet atelier traite de l'utilisation de la technologie comme outil d'apprentissage. On y discute de la construction identitaire ainsi que des outils technologiques pour favoriser la créativité comme expression de la construction identitaire.

L'atelier qui aborde ce thème:

Atelier 7.1 : Construction identitaire à l'ère numérique (atelier à contenu scientifique)

Atelier 7.1 : Construction identitaire à l'ère numérique (atelier à contenu scientifique)

Xavier Robichaud, professeur, Université de Moncton, campus de Shippagan

À l'ère de l'identité virtuelle, comment peut s'effectuer la construction identitaire? Monsieur Robichaud commence son atelier en présentant des éléments de la construction identitaire :

- Prédominance de l'anglais; décroissance démographique du français; dynamique de l'exogamie; insécurité linguistique; influences de la culture anglaise et des manifestations culturelles anglaises. La PALC est un projet de société visant à accroître la capacité de tous les intervenantes et intervenants de favoriser la construction identitaire.
- La construction identitaire : processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit selon des contextes sociaux et environnementaux.
 - Identité sociale
 - enculturation - confiance : désir de s'exprimer en français
- participation active à la culture
 - Le développement d'une identité créative est nécessaire à la motivation.
 - créativité : adaptée au contexte dans lequel elle se manifeste (Lubart, 2003 p. 10)
- Modèle du parcours transformateur de la créativité comme expression de la construction identitaire. Selon le présentateur, au fil des activités créatives, le processus d'enculturation va en grandissant, car on construit sur ce qui a déjà été établi. Toutefois, il importe que le contenu soit adapté à l'enfant, proche de sa réalité.
- Durant les activités, l'élève prend des risques; les imperfections initiales mènent progressivement à la maîtrise du travail, du contenu.
- Outils numériques : « Les jeunes grandissent et s'éduquent dans un monde riche en technologies et ces technologies sont profondément ancrées dans leur vie » (Bernard, 2007).
- Le rôle du personnel enseignant n'est pas de savoir apprendre la technologie aux élèves, mais de savoir comment l'intégrer pour favoriser la construction identitaire et l'apprentissage.

- Le modèle empirique et l'enfant : construire ses connaissances à partir de l'expérience :
 - Activités
 - Utilisation de l'iPad et de l'application *Garage Band* pour permettre de créer de la musique (les élèves peuvent s'inscrire selon un modèle multipiste)
 - En 6^e année : un élève avec d'importantes faiblesses en littérature et en numératie est devenu le leader du groupe ; il a fait preuve d'engagement et d'initiative ; il s'est accroché au violon – impressionné par le Pays de la Sagouine. Cette activité nécessite de la dextérité et du contrôle. Elle ne nécessite aucune connaissance préalable de la musique.
 - En 3^e année : une élève a choisi le rock (« j'ai essayé plusieurs choses... » : essai et erreur / expérimentation...)
 - Le blogue / écrire un billet
 - Différents types de textes possibles (informatifs, argumentatifs...)
 - Conscience de la publication (l'importance de soigner l'expression écrite, de proposer un contenu de qualité, de travailler la forme du texte...)
 - Une forme d'interaction avec les autres
 - Le modèle empirique et l'enfant : construire ses connaissances à partir de l'expérience
 - *Minecraft* : construire un village / une ville
 - L'exemple du Haut-Madawaska
 - Travail d'équipe
 - Différents rôles inspirés d'une situation authentique (contremaîtres, urbanistes, ingénieurs...)
 - Comprendre / lire l'espace (histoire, aménagement...) ; habiter l'espace

THÈME 8 : LA LANGUE ET LA CULTURE

En contexte linguistique minoritaire et pluriel, il importe de réfléchir aux défis et aux enjeux de la culture et de l'identité. L'atelier à contenu scientifique permet de faire une réflexion sur le développement du pouvoir d'agir des personnes ainsi que des collectivités afin d'intervenir et d'agir pour faire face aux défis. L'animateur discutera de sa recherche dont le but est l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir.

Un atelier aborde ce thème :

Atelier 8.1 : Enseigner en contexte linguistique minoritaire : capacité, volonté ou possibilité d'agir? (atelier à contenu scientifique)

Atelier 8.1 : Enseigner en contexte linguistique minoritaire : capacité, volonté ou possibilité d'agir? (atelier à contenu scientifique)

Jonathan Landry, étudiant au doctorat en administration et politiques de l'éducation, Université Laval (Québec)

Monsieur Jonathan Landry présente l'état de sa recherche doctorale basée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC). Ses réflexions se concentrent sur les défis et enjeux de l'éducation à travers une approche novatrice s'inscrivant en parallèle aux approches traditionnelles en psychosociologie. Dans le cadre de sa recherche, il a remarqué que les attentes et exigences envers le personnel éducatif sont en croissance et qu'elles amènent leur lot de complexités, en plus de mettre au jour des lacunes au sein des ressources, des formations, des outils et du personnel disponible, ce qui affecte la mise en œuvre de différentes initiatives.

Monsieur Landry évoque l'image de l'enseignant « superhéros »; souvent, les districts scolaires publient des offres d'emploi afin de trouver les prochaines personnes qui réussiront à « changer le monde ». Toutefois, il nous rappelle que tout n'est pas une question de capacité ou de volonté. Sous une forme ou une autre, le personnel enseignant peut vivre ou ressentir de l'impuissance ou l'absence d'une marge de manœuvre.

L'hypothèse de recherche est simple: il y a une tendance à « régler » les situations grâce à des réponses et des solutions non opérationnelles. Il faut concentrer l'action sur les conséquences du problème afin d'enrayer le sentiment d'impuissance, de passer de la capacité à la possibilité d'agir. La plupart du temps, on ne s'attarde pas à comprendre pourquoi il nous est impossible d'arriver aux résultats escomptés.

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) a deux objectifs clairs: la justice sociale et l'épanouissement individuel et collectif. Cette approche se veut pratique et pragmatique, en plaçant toujours un enjeu clairement défini (par exemple, l'inclusion scolaire) au centre de sa démarche, car les questions claires amènent souvent les meilleures

réflexions. Se voulant d'abord et avant tout opérationnelle et efficace, l'approche DPA vise l'*empowerment*.

Afin de passer de la capacité à la possibilité d'agir, il faut se poser les bonnes questions. Par exemple, il faut observer comment les membres du personnel enseignant composent avec les défis, les obstacles ou les contraintes (ex. construction identitaire, inclusion scolaire, différenciation, santé mentale, persévérance scolaire, pensée critique, etc.). Est-ce une question de volonté, de capacité ou de possibilité de leur part?

On distingue deux grandes visions traditionnelles, soit l'hypothèse des carences (qui suscitera une intervention qui visera à réunir les ressources nécessaires) et l'hypothèse du Grand soir (dont l'action se concentrera sur le système de répartition des ressources). Monsieur Landry, afin d'illustrer son propos, nous donne l'exemple d'un pêcheur qui tente de pêcher dans le désert, ce qui risque d'affecter grandement sa réussite, car les conditions de pêche sont loin d'être idéales. Deux choix d'intervention sont possibles: donner au pêcheur un poisson ou lui apprendre à pêcher. Pourtant, malgré l'une ou l'autre de ces interventions, si les ressources ne sont pas là (rares sont les poissons dans le désert), ses possibilités de réussite sont réduites à néant. Le problème et sa solution sont donc ailleurs. Il faut ainsi départir le problème (défi) et la difficulté (par exemple, un handicap).

Afin d'assurer le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, il faut comprendre la dynamique en jeu. Le système est-il faillible et, si oui, pourquoi? Il faut également repérer des cibles opérationnelles de changement, car seule l'action peut être médiatrice de changements viables et durables.

Le cadre théorique de la recherche se développe en quatre grands axes, soit l'adoption d'une unité d'analyse d'« acteurs en contexte » (un plan d'action individuel); une prise en compte des points de vue des personnes concernées dans la définition du problème et des solutions envisageables (savoir expérientiel mis en œuvre afin de prendre en compte tous les points de vue d'une façon systématique), la prise en compte des contextes d'application (leurs spécificités propres); et l'adoption d'une démarche conscientisante (angle praxéologique visant à naviguer constamment entre l'action et la réflexion sur l'action individuelle et collective). On va ainsi s'interroger sur le processus par lequel une personne accède à une plus grande possibilité d'action; décrire et analyser le contexte (qui veut quoi, pourquoi et pour qui) et explorer pour comprendre le sentiment de contrôle perçu par le personnel enseignant.

Bien souvent, les enseignantes et enseignants ne réalisent pas qu'elles et ils possèdent déjà les compétences nécessaires ainsi que les possibilités d'actions. Cette recherche vise un changement de leur perspective ainsi qu'une prise de conscience de leur potentiel afin de les amener à réaliser leurs possibilités d'action. Les changements limités aux systèmes, aux stratégies ou aux structures en place ne peuvent s'inscrire dans la durée; il faut une prise de conscience sur la façon de penser ces systèmes.

THÈME 9 : DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Le développement de carrière nécessite la collaboration avec la communauté. Ainsi, le système scolaire et le système postsecondaire doivent offrir aux élèves les moyens pour assurer leur réussite académique et dans la mise en place d'un écosystème éducatif qui favorise le développement de valeurs entrepreneuriales.

Un atelier aborde ce thème :

Atelier 9.1 : L'entrepreneuriat au collégial : mise en place d'un écosystème éducatif axé sur l'apprentissage des valeurs entrepreneuriales.

Atelier 9.1 : L'entrepreneuriat au collégial : mise en place d'un écosystème éducatif axé sur l'apprentissage des valeurs entrepreneuriales.

Élaine Castonguay, coordinatrice en entrepreneuriat, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), Caraquet

Selon Mme Castonguay, la pensée critique consiste à remettre en question ce que nous savons. Elle commence sa présentation en faisant vivre une activité aux participantes et participants: Choisir un objet posé sur la table, y trouver une autre utilité et présenter sa nouvelle utilité.

Elle poursuit en exploitant les objectifs du programme entrepreneuriat tout en expliquant l'importance de promouvoir les valeurs entrepreneuriales en formations collégiales :

- Pour aider/outiller nos finissantes et finissants à répondre aux enjeux locaux et régionaux.
- Continuum entrepreneurial primaire-secondaire-collégial-universitaire.

Elle ajoute qu'un tiers des étudiantes et étudiants inscrits aux collèges proviennent des écoles secondaires et deux tiers proviennent du marché du travail.

Beaucoup de questionnement s'est fait relativement à la culture entrepreneuriale surtout définir ce que nous voulons faire au sujet de l'entrepreneuriat dans les communautés.

Ainsi, un écosystème a été créé dans le cadre des cinq campus CCNB ayant pour but de favoriser l'émergence et l'épanouissement d'une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat au CCNB. Cette stratégie a permis la création de liens avec la communauté et a comme objectif de développer un environnement d'apprentissage axé sur la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprendre/d'entreprendre.

La stratégie exploite différents volets :

- Apprentissage expérientiel (formation en entrepreneuriat versus en affaires) : Beaucoup de promotions ont été faites par rapport à l'apprentissage expérientiel en établissant un programme des étudiants ambassadeurs du Centre Pond-Deshpande (Université du Nouveau-Brunswick).

- Des fonds d'appui ont été établis par les étudiants qui doivent répondre aux besoins des autres (communauté/campus). Quelques exemples de projets expérimentés : café-causeries, fabrication d'un barbecue du style boucanier/grand diner communautaire, estime de soi/vernissage textes et photos. Établir un Start Up Weekend (Pitch 48) où les étudiants doivent promouvoir leurs modèles d'affaires (microentreprise) en demandant l'aide des gens de leur entourage. Ils ont également développé deux cours en entrepreneuriat (approche de gestion allégée et innovation/créativité). Ce volet favorise le développement du parcours entrepreneurial où sont inclus les élèves du secondaire (tel que le programme sport/études). Les jeunes pourront vivre un stage entrepreneurial où elles ou ils apporteront leur idée d'entreprise reliée à leur domaine d'études et procéder à son démarrage.
- Clubs d'entrepreneurs étudiants : Prises en charge d'initiatives des étudiants qui veulent devenir entrepreneurs
- Partenariat et collaboration : Partenaire du Projet d'éducation entrepreneuriale au cégep (PEEC), projet Precept-F.
- Espace d'innovation et d'entrepreneuriat : Présence sur le campus est vitale pour promouvoir l'entrepreneuriat.

Questions posées :

Q. Au niveau de l'entrepreneuriat, quels genres de partenariats avez-vous avec les écoles primaires?

R. Le programme Place aux compétences (PAC) peut donner des fonds aux écoles primaires et secondaires. Madame Castonguay n'est pas certaine s'il y a des partenariats entre les établissements postsecondaires et les écoles.

Q. Quelle était la réception des différents établissements vis-à-vis l'entrepreneuriat dans leurs programmes?

R. Ils étaient très contents de voir qu'il y a des projets qui veulent s'intégrer dans leurs établissements malgré les divers défis qui s'y rajoutent.

Q. Vous êtes-vous ciblés des objectifs afin d'évaluer l'innovation de ce projet ?

R. Non, nous ne sommes pas rendus là encore.

THÈME 10 : LES TRANSITIONS (garderies, écoles primaires, écoles secondaires, établissements postsecondaires, marché du travail)

Dans ce thème, les animatrices discutent de pratiques gagnantes pour assurer une transition efficace, plus particulièrement à la rentrée scolaire et au niveau universitaire.

Les ateliers qui développent ce thème sont:

Atelier 10.1 : Le développement de l'employabilité des étudiants universitaires, pratique gagnante sur le développement vie-carrière des élèves.

Atelier 10.2 : Espace Croissance : Espace Croissance : diverses activités pour favoriser la transition vers l'école.

Atelier 10.1 : Le développement de l'employabilité des étudiants universitaires, pratique gagnante sur le développement vie-carrière des élèves.

Marie-France Breau, conseillère en orientation et en placement, Université de Moncton, campus de Shippagan

Arline Laforest, psychoéducatrice et conseillère en intégration, Université de Moncton, campus de Shippagan

Les présentatrices, mesdames Marie-France Breau et Arline Laforest, expliquent que le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA) est volontaire et accessible aux étudiantes et étudiants ayant différents diagnostics. Il s'agit d'un accompagnement dans les méthodes d'études et d'apprentissage. Par contre, c'est la responsabilité des étudiantes et étudiants de faire la demande pour cette aide ou d'expliquer ses besoins. Afin d'avoir accès au service, les étudiantes et étudiants doivent remettre leur rapport d'évaluation psychoéducatrice.

La clientèle du SASA

- Trouble d'apprentissage (TDAH)
- Déficit de l'attention
- Problème de santé (diabétique), etc.

Alors que les étudiantes et étudiants de l'école secondaire sont habitués à une approche scolaire par besoin, à l'université, elles et ils doivent s'habituer à une approche universitaire par diagnostic. Toutefois, souvent, elles ou ils ne sont pas conscients de ce dont ils ont besoin et se fient à leurs parents qui les supportent grandement.

L'employabilité, c'est quoi ?

- Le métier d'étudiantes et étudiants est une préparation au métier futur.
- Amener les étudiantes et étudiants à connaître leurs besoins et les stratégies nécessaires pour effectuer leur métier futur.

Programme d'employabilité : Encore en élaboration, ce programme a été établi pour les étudiantes et étudiants avec des besoins spécifiques, mais il pourrait également être utile pour TOUS les étudiantes et étudiants. Il leur fournit de l'accompagnement lors de la transition vers le marché du travail et les aide à comprendre leur savoir-être. Il n'est jamais trop tôt pour faire le lien avec le métier futur (objectif et plan de carrière).

Il constitue un continuum offert sur quatre ans, même si quelques étudiantes et étudiants changent de campus au cours de leur formation postsecondaire. L'élaboration d'activités de groupe ou individuelle permet aux conseillères de recueillir de l'information au sujet des étudiantes et étudiants. Le diplôme des étudiantes et étudiants ayant un diagnostic est similaire à celui des étudiantes et étudiants n'ayant aucun diagnostic. Les étudiantes et étudiants laissent des traces de leurs expériences par le biais d'un portfolio comportant toutes les activités effectuées lors du programme.

Conclusion du programme d'employabilité :

- Les étudiantes et étudiants sont conscients de leurs défis et utilisent des stratégies pour les améliorer.
- Les défis des étudiantes et étudiants sont reliés à leur personnalité et non seulement à leur trouble.

Améliorations

- Développer des collaborations avec les employeurs et le corps professoral.

Prochaines étapes

- Préparation au marché du travail
- Développer d'autres activités

Éléments ressortis par les invités spéciaux (vidéo) :

- Ne pas attendre à la dernière minute pour demander de l'aide ;
- Il faut être conscient de sa difficulté (déficience) afin de demander de l'aide ;
- Déficience auditive : s'asseoir en avant de la classe pour favoriser l'apprentissage ;
- Avoir accès à des séances de tutorats, avoir des locaux privés lors des examens ou demander à quelqu'un pour prendre les notes ;
- La transition au marché du travail : bien préparer les étudiantes et étudiants afin d'assurer une bonne transition et d'éviter tout problème;
- Le trouble d'apprentissage ne définit pas qui tu es comme personne ;
- En étant consciente et conscient de ses limites, il est facile de les surmonter ;
- Il faut être capable d'accepter son trouble et non de le négliger.

Quant au rapport d'évaluation psychoéducative, il doit dater de moins de cinq ans. Par contre, si l'évaluation a été effectuée après l'âge de 18 ans, il est bon à vie.

Questions posées**Q. Est-ce qu'il faut divulguer son trouble d'apprentissage aux employeurs ?**

R. Il appartient à l'étudiante ou l'étudiant de divulguer ou non son trouble. Il faut également choisir la manière de l'interpréter (comment le trouble se manifeste-t-il et quelles stratégies sont utilisées?).

Q. Est-ce que les autres campus ont aussi ce programme ?

R. Non, c'est un programme exclusivement pour le campus de Shippagan.

Commentaires des participantes et participants

Au secondaire, les élèves ont de la difficulté à donner une réponse si elles ou ils ont une certaine liberté vis-à-vis de la question.

Un professeur de l'Université mentionne n'être pas au courant des diagnostics dans sa salle de classe parce que les étudiantes et étudiants n'en discutent pas.

Atelier 10.2 : Espace Croissance : diverses activités pour favoriser la transition vers l'école.**Anne-Marie Jourdain, psychologue, PDG Espace Croissance**

Espace Croissance est un organisme à but non lucratif (pour la petite enfance) qui offre des services pour les enfants et leurs parents. Selon Madame Anne-Marie Jourdain, ces activités ne sont pas curatives, ni un traitement. Elles sont plutôt proactives afin de bien préparer les enfants à vivre de belles réussites. Les organisateurs avaient la conviction qu'il vaut mieux intervenir avant que les problèmes surgissent. « On trouvait qu'il y avait un écart, un laps, avant la rentrée scolaire. Il manque quelque chose et on a pensé que ça devait se faire au niveau communautaire ». Rattraper un retard peut être possible, mais s'il s'agit de plus qu'un simple retard, ça devient plus compliqué.

Les programmes offerts sont basés sur l'approche par le jeu : les proches (parents, grands-parents, etc.) y sont inclus :

- **Placote** : stimule les enfants

- **Avec papa je coopère** : les papas sont moins impliqués alors c'est une façon de les rendre présents dans le processus.

- **Interactions** (touche affective) : des gens de la communauté sont invités à parler aux enfants d'un sujet qu'ils aiment. Ça crée un lien/bénéfice pour les deux groupes.

****Être ensemble et faire ensemble****

- Mamans en forme et gym poussette (l'été) : enfants préscolaires – 0 à 5 ans. Apporte ton enfant au « gym ». Un endroit où les mères se tiennent en forme et où les enfants s'amuse ensemble, tout en étant supervisés par ces dernières.

- **Pédayoga** : pour les enfants dans les écoles. Cinq écoles sont inscrites dans un projet pilote. Ce programme aide à diminuer l'anxiété et le stress, et offre de bonnes techniques de respiration qui améliore la concentration et aide à gérer les émotions.

PARTIE V : CONCLUSION

1. Conclusion

Au terme de ce deuxième Forum francophone sur l'apprentissage qui avait pour but de donner la parole à la communauté francophone sur les éléments permettant de faire autrement en ce qui concerne l'apprentissage et l'enseignement, le comité organisateur conclut que ce Forum a été nanti en échange d'informations et de connaissances. Il s'est donné une programmation riche visant les grands enjeux de l'heure. Il en ressort que cet événement de haut calibre demeurera certes le rendez-vous par excellence ainsi que la référence de toutes les intervenantes et de tous les intervenants en éducation.

Adhérent à la PALC, ce 2^e Forum intégrait plusieurs volets reliés aux stratégies identifiées dans cette politique. Non seulement le décor et les activités récréatives étaient au rendez-vous, mais la collaboration avec la communauté brillait. En fait, les pauses café, le partenariat local avec les artistes visuels et musicaux, les entreprises et les systèmes scolaires étaient dans le coup.

Il va de soi que les buts visés par le Forum ont été largement atteints. La table ronde a permis de démystifier le concept de la pensée critique et a révélé son importance au sein des écoles et des institutions postsecondaires dans le but d'assurer le développement de compétences nécessaires dans la vie d'aujourd'hui.

Le « panel de discussion sur l'inclusion scolaire » a permis de conclure que le système d'éducation au Nouveau-Brunswick a fait de longs pas en matière d'inclusion. Ainsi, la ségrégation et l'intégration ne seront plus jamais priorisées. Désormais, on parle d'inclusion. Les perspectives des expertes et experts du milieu ont partagé de belles initiatives aptes à entreprendre dans d'autres contextes.

Quant à la qualité et la quantité des thèmes portant sur l'inclusion scolaire lors des ateliers, l'objectif de présenter des activités et des recherches innovantes et inspirantes a été hautement atteint. Nous estimons que l'engagement du personnel au sein de nos institutions scolaires, communautaires et universitaires est bien présent. Leurs pratiques innovantes et leurs recherches inspirantes ont ouvert la porte aux possibilités de faire autrement et sont des exemples concrets très pertinents.

Bien que cet événement ait touché le volet de l'inclusion, le comité organisateur est conscient que le thème n'a été qu'effleuré étant donné sa complexité. Sans le moindre doute, des approches éducatives diversifiées permettant de rejoindre les besoins de toutes les apprenantes et de tous les apprenants dans les écoles et les communautés favorisent une meilleure inclusion afin d'assurer la réussite pour toutes et tous. Le succès de l'inclusion requiert la mobilisation et la participation de toutes et de tous afin de permettre la

vulgarisation des recherches et de les rendre plus accessibles à toutes les intervenantes et intervenants en éducation.

Le comité organisateur poursuit son rêve que le monde de l'éducation se réinvente et revoit sa façon d'agir dans le but de mieux soutenir les apprenantes et apprenants dans les institutions éducatives au Nouveau-Brunswick. Nous souhaitons dans un proche avenir qu'un tel évènement soit plus accessible à toutes les intéressées et à tous les intéressés incluant les parents. En fait, le comité est d'avis que le recours au webinaire permettrait la diffusion virtuelle des informations et des présentations ainsi que le partage de celles-ci sur plusieurs réseaux sociaux.

Face à une clientèle de plus en plus diversifiée, il est primordial de travailler de concert avec les communautés, les institutions scolaires et les parents. Il est tout probable que ce Forum verra la création d'un nouveau bébé, le 3^e Forum.

ANNEXES**Annexe 1 : LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK (MENB, 2014)**

La Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation du Nouveau-Brunswick (PALC) est l'outil dont se munissent tous les partenaires du système éducatif acadien et francophone pour mieux répondre aux défis et aux besoins liés à l'éducation de langue française en milieu minoritaire. Cette politique, véritable projet de société, présente une vision fondée sur la mobilisation, la concertation et l'autonomisation de l'ensemble des acteurs en éducation, des stratégies et des actions à mettre en place. Elle permet de contribuer non seulement à la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenante et apprenant, mais aussi à la vitalité de la langue et de la culture d'expression française ainsi qu'à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone et de la société néobrunswickoise dans son ensemble.

Par cette politique, le gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi que l'ensemble de ses partenaires assument leur responsabilité collective en ce qui a trait à l'actualisation des droits de la minorité linguistique en matière d'éducation.

Le cadre de la Politique d'aménagement linguistique et culturel

Afin d'agir de façon concertée, cohérente et efficace dans le domaine de l'aménagement linguistique et culturel en éducation, les partenaires du système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick ont élaboré, ensemble, les assises sur lesquelles ils baseront leurs actions. Celles-ci sont présentées par le biais d'un cadre comprenant les éléments suivants : la vision; les cinq visées stratégiques; la double mission du système éducatif acadien et francophone; le mandat; les valeurs partagées; les principes fondamentaux et les principes directeurs.

ANNEXE 2 : DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉ-FORUM —4 MAI 2017**COMITÉ ORGANISATEUR**

Prononcé par Mesdames Lyne Chantal Boudreau et Arline Laforest

Bonjour et bienvenue! Hello and welcome! Hi, Ep'jilasi!

Mon nom est Arline Laforest. Je suis psychoéducatrice et conseillère en intégration à l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

Mon nom est Lyne Chantal Boudreau et je suis professeure en administration de l'éducation à l'Université de Moncton, campus de Moncton.

Nous tenons d'abord à souligner la précieuse collaboration de notre collègue, cofondatrice et coprésidente de ce Forum, Madame Claudine Auger, professeure d'anglais à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, qui ne peut malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui.

C'est avec un immense plaisir que nous voulons vous accueillir toutes et tous à ce préforum qui a pour thème « L'inclusion scolaire en images et en mots » du 2^e Forum francophone sur l'apprentissage. C'est grâce à la collaboration du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance que nous pouvons, aujourd'hui, créer la suite de la Politique d'aménagement linguistique et culturel lancée en 2014 grâce à l'habileté de Madame Sophie Lacroix, chef d'orchestre de ce grand projet.

Le thème de ce préforum porte sur l'inclusion scolaire et nous tenterons ensemble par le biais des activités proposées de « Démystifier et comprendre l'inclusion scolaire ».

Nous tenons à vous remercier d'être avec nous. Un merci spécial à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce grand évènement. Nous souhaitons que ce Forum permette d'une façon ou d'une autre d'améliorer les conditions d'apprentissage des apprenantes et des apprenants qui nous sont confiés.

Nous vous encourageons fortement à inviter les membres de vos réseaux respectifs à venir nous rejoindre à 16h30 à l'Aquarium et centre marin pour l'activité sociale « bouchées aux saveurs de la mer ». Par la suite, tous pourront se diriger vers l'amphithéâtre de l'UMCS à 18h30 pour assister à la conférence d'ouverture de ce 2^e Forum francophone sur l'apprentissage. Cette conférence d'ouverture est ouverte au grand public, sans inscription préalable et c'est gratuit!

Excellent Forum à toutes et à tous!

Merci! Thank you! Wela'lin!

ANNEXE 3 : DISCOURS D'ACCUEIL DE SID AHMED SELOUANI, VICE-RECTEUR

Distingués invités,
Mesdames, messieurs,
Bonjour,

Bienvenue à toutes et à tous. Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour le lancement de cette 2^e journée de la 2^e édition du Forum francophone sur l'apprentissage. L'occasion m'est ainsi donnée de réitérer mes félicitations et remerciements au nom de la communauté universitaire du campus de Shippagan aux coprésidentes mesdames Lyne Chantal Boudreau, Claudine Auger et Arline Laforest ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à l'organisation menée de mains de maitresses.

Nous avons eu le privilège durant la première journée d'assister à la conférence d'ouverture de M. Louis Fortin. Ce fut une conférence inspirante riche en enseignement, une leçon de vie... Ce que j'en retiens est qu'un apprentissage efficace doit être conjugué avec la persévérance, la patience, la détermination et une vie saine et équilibrée.

Au vu de la diversité des ateliers, à la qualité des panélistes et aux thématiques choisies, cette deuxième édition est déjà une réussite. Un merci, donc, spécial aux conférenciers et conférencières de partager avec nous votre expertise. Je suis convaincu qu'avec les nombreuses occasions de partage d'expériences et de bonnes pratiques offertes par le Forum, les retombées seront plus que positives sur notre milieu.

Je me réjouis encore une fois de constater qu'à travers le format de cette 2^e édition, les organisateurs sont restés fidèles à la ligne qui a été celle du Forum lors de sa genèse, à savoir celle d'impliquer les acteurs communautaires concernés par l'apprentissage. C'est définitivement la voie à privilégier, car l'apprentissage est l'affaire de toute la société. Il doit être au cœur de nos priorités afin d'offrir à chaque apprenant et à chaque apprenante les meilleures chances de développer son potentiel et de contribuer pleinement à la société.

Avant de terminer, je me permets modestement de vous partager ma réflexion personnelle sur l'importance d'en apprendre à travers les expériences des autres et qui est justement la vision de notre Forum. Ma réflexion est la suivante : « Apprenons du cheminement d'autrui, car la vie est trop courte pour apprendre uniquement de notre propre cheminement ».

Merci encore une fois pour votre précieuse participation !

Bon Forum !

**ANNEXE 4 : MESSAGE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE, M. BRIAN KENNY**

Discours prononcé par Madame Marotte

Distingués invités,

Bonjour,

J'aimerais tout d'abord vous transmettre les salutations du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Monsieur Brian Kenny.

L'une des plus grandes priorités de notre gouvernement est l'éducation. Nous sommes d'ailleurs très fiers d'avoir lancé, en septembre dernier notre plan d'éducation de 10 ans, *Donnons à nos enfants une longueur d'avance* qui établit la nouvelle voie à suivre en matière d'éducation au Nouveau-Brunswick.

L'engagement des élèves à l'école est d'une grande importance comme le démontre l'objectif numéro un du plan, Projet de vie et de carrière, soutenue par la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) publiée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La PALC constitue l'un des piliers fondamentaux du plan d'éducation de dix ans avec le Profil de sortie d'un élève du système acadien et francophone du Nouveau-Brunswick. Elle vise à accroître la capacité de tous les partenaires en éducation à réaliser la double mission du système éducatif acadien et francophone, soit de favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à celui de la province du Nouveau-Brunswick. Nous en sommes très fiers.

Tout cela nous emmène à ce 2^e Forum francophone sur l'apprentissage. D'abord, c'est une très bonne nouvelle de tenir un second Forum sur ce sujet très important qu'est l'éducation en milieu francophone au Nouveau-Brunswick.

Ce 2^e Forum nous permettra de poursuivre nos réflexions et nos échanges portant sur l'éducation et l'apprentissage tout en adoptant une perspective plus ouverte à l'innovation, aux changements ainsi qu'au développement de diverses pratiques, technologies et techniques qui s'offrent au système éducatif.

Plusieurs thèmes plus intéressants les uns que les autres seront au menu et il est évident que cela donnera lieu à des discussions et échanges constructifs.

Bon 2^e Forum francophone sur l'apprentissage!
Merci beaucoup de votre attention.

ANNEXE 5 : MOT DE LA MAIRESSE, VILLE DE SHIPPAGAN

Partenaires en éducation, bonsoir!

Il me fait vraiment plaisir, au nom du conseil municipal et du personnel de la municipalité, de vous souhaiter la bienvenue à ce 2^e Forum francophone sur l'apprentissage à Shippagan. Ici, on aime se vanter d'être l'endroit où il fait bon s'éduquer, s'instruire et vivre!

« Apprendre et enseigner autrement : s'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs » - voilà l'essentiel de la pédagogie en 2017. Le personnel enseignant cherche toujours les meilleures pratiques afin de mettre en place les conditions propices à un apprentissage de qualité. L'Acadie Nouvelle rapportait ce matin que les étudiantes et étudiants ayant des défis particuliers sont de plus en plus nombreux à l'Université de Moncton. Amélie Archer de Shippagan en est un exemple frappant : la paralysie cérébrale ne l'a pas empêchée de faire son chemin et de mener une vie remplie de dépassement. Le présent colloque sera sans aucun doute riche en questionnement et en éléments de solutions afin de favoriser et soutenir la réussite éducative de ces jeunes à besoins, mais aussi des autres – jeunes et moins jeunes... L'école d'Alain Boisvert dans Mépapasonlà mérite d'être construite!!!

Nous sommes contents que ce beau Forum ait lieu ici à Shippagan et nous sommes fiers d'être partenaires dans cette belle aventure. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier et féliciter les coprésidentes visionnaires, mesdames Arline Laforest, Claudine Auger et Lyne Chantal Boudreau. Bravo pour l'initiative et bon succès!

Au risque de me répéter, notre municipalité est heureuse de compter sur son territoire un campus de l'Université de Moncton et le Collège communautaire de la Péninsule acadienne. Nous tenons à souhaiter longue vie et à assurer notre support à ces deux institutions!

Bravo à vous tous et toutes! Merci d'être là!

Anita Savoie Robichaud
Mairesse

ANNEXE 5 : BIOGRAPHIE DU CONFÉRENCIER

Développer le plein potentiel des apprenantes et apprenants: perspective d'un papa, d'un enseignant et d'un paralympien.

Louis Fortin, paralympien, enseignant et conférencier

Diplômé en foresterie de l'Université de Moncton et en éducation (UNB), M. Fortin a travaillé en foresterie pendant quelques années avant de devenir enseignant. Amputé du bras droit à la suite d'un cancer (1990), il vit une vie pratiquement normale. Son goût de l'aventure, son ouverture d'esprit, sa passion pour les sports et son attitude positive lui ont permis de vivre plusieurs expériences : étudiant universitaire en Belgique, barman en Angleterre, ultimate frisbee en Italie et bien d'autres.



Depuis 2010, il pratique le ski de fond paranordique où il fait bonne figure au niveau national et international. En 2014, il a participé aux Paralympiques de Sotchi, une expérience qu'il veut répéter aux prochains Jeux de 2018.

Depuis juin 2015, il est athlète à plein temps et conférencier. Engagé dans le développement de son plein potentiel, M. Fortin adore amener les gens à découvrir le meilleur d'eux-mêmes. Il est passionné par la cause rattachée à aider les jeunes et les familles à réussir une vie à la hauteur de leur potentiel.

Sa perception de l'éducation est grandement influencée par son cheminement de vie qui fut parsemé autant de réussites que de défis ainsi que par ses souvenirs d'apprenant et ses expériences de vie. Il est convaincu que la créativité, la patience, une vie équilibrée et la détermination sont les éléments essentiels pour réaliser nos aspirations.

Le conférencier inspirant, M. Louis Fortin est originaire de Shippagan. Il habite Fredericton avec son épouse Sylvette et leurs deux enfants, Marie-Élyse et Damien. M. Fortin aime la pratique de plusieurs sports et les activités de plein air, surtout avec sa famille.

ANNEXE 7 : DISCOURS D'OUVERTURE DU 5 MAI 2017 – COMITÉ ORGANISATEUR
Prononcé par Mesdames Lyne Chantal Boudreau et Arline Laforest

Mesdames et messieurs, bonjour!

Mon nom est Arline Laforest. Je suis psychoéducatrice et conseillère en intégration à l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

Bonjour, mon nom est Lyne Chantal Boudreau et je suis professeure en administration de l'éducation à l'Université de Moncton, campus de Moncton.

Nous tenons à souligner avant tout la précieuse collaboration de notre collègue, cofondatrice et coprésidente de ce Forum, Madame Claudine Auger, professeure d'anglais à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, qui ne peut malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui.

C'est avec un immense plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue à ce 2^e Forum francophone sur l'apprentissage, sous le thème « Apprendre à enseigner autrement : s'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs ». Ce Forum s'est donné comme mission de créer pour toute la population acadienne et francophone un espace collectif de réflexion portant sur l'apprentissage.

Lors de ce Forum, nous voulons donner la parole à la communauté francophone quant aux divers aspects ayant trait à l'apprentissage. Hier, nous avons accueilli plusieurs actrices et acteurs et intervenantes et intervenants du milieu scolaire dans le cadre d'un préforum intitulé : « L'inclusion scolaire en images et en mots ». Ce préforum fut organisé en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance dans le cadre de la mise en œuvre de la PALC du Nouveau-Brunswick. Il a permis aux participantes et aux participants de poser un regard sur les pratiques inclusives afin de mieux soutenir la réussite des apprenantes et des apprenants de notre province.

Nous avons aussi donné le coup d'envoi à notre événement avec la conférence d'ouverture de Monsieur Louis Fortin. Ce dernier a présenté sa perception de l'éducation, influencée par son cheminement personnel qui fut parsemé d'autant de réussites que de défis.

Aujourd'hui, nous voulons d'abord remercier chacun de nos panellistes. À la suite de ce panel, 16 ateliers vous sont offerts sur les différents thèmes suivants: la pensée critique, la place accordée aux parents, l'épanouissement des jeunes comme futurs citoyens accomplis, le développement des compétences, la collaboration école-communauté, le leadership éducationnel, l'inclusion et la différenciation, les technologies, la pédagogie, les services aux élèves, l'apprentissage des métiers, le développement de carrière, les transitions allant du préscolaire au secondaire et du postsecondaire au marché du travail, la culture et l'identité.

Nous tenons à remercier sincèrement la grande équipe de bénévoles. Nous remercions également tous nos partenaires financiers et collaborateurs. Nous sommes infiniment reconnaissantes de votre grande générosité. Un merci spécial au personnel du campus de Shippagan.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une merveilleuse journée. Profitez bien de chaque instant pour échanger, discuter et réfléchir sur la réalisation de nos possibilités. Permettons-nous de poursuivre nos rêves ensemble pour atteindre notre idéal collectif.

Bon Forum!

ANNEXE 8 : DISCOURS DE FERMETURE – COMITÉ ORGANISATEUR
Discours prononcé par Mesdames Lyne Chantal Boudreau et Arline Laforest

Le 5 mai 2017

Nous, les trois organisatrices du premier Forum francophone sur l'apprentissage, vous remercions chaleureusement d'avoir participé à cette 2^e édition. Plusieurs fois lors de nos sessions de travail, nous avons imaginé le déroulement de ce Forum où toutes les participantes et les participants échangeaient dans un espace permettant un partage où les possibilités d'améliorer la situation de chaque apprenante et apprenant du Nouveau-Brunswick étaient formulées. À notre grand bonheur, nous pouvons affirmer que nos objectifs furent atteints au-delà de nos espérances.

Nous voulons à présent exprimer notre profonde gratitude à notre maître de cérémonie, Monsieur Alain Boisvert, qui a accepté pour une seconde fois d'animer notre belle soirée d'ouverture et notre Forum de main de maître, à tous nos bénévoles, à nos partenaires financiers, à nos collaborateurs et enfin au campus de Shippagan et à son personnel. Merci, donc, à toutes celles et tous ceux qui ont fait de ce Forum une réussite.

Et à vous toutes et tous, merci de votre participation à cette deuxième édition!

Mesdames Claudine Auger, Lyne Chantal Boudreau et Arline Laforest

ANNEXE 9 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS - PROGRAMMATION DU FORUM

2^e Forum francophone sur l'APPRENTISSAGE

Les 4 et 5 mai 2017
Université de Moncton, campus de Shippagan

Résumé des activités

Développer le plein potentiel des apprenantes et apprenants: perspective d'un papa, d'un paralympien (UMCS amphithéâtre Gisèle-McGraw)		Créons la suite: démythifions ensemble la pensée critique (UMCS amphithéâtre Gisèle-McGraw)				
4 mai 2017 18 h 30	Conférence d'ouverture Louis Fortin Paralympien, enseignant et conférencier					
5 mai 2017 9 h	Panel Animé par: Mathieu Lang Professeur agrégé à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Moncton, campus de Moncton. Christian Whalen Avocat - Conseiller Juridique, Bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse Marie-Andrée Pelland Professeure agrégée de criminologie, Université de Moncton					
5 mai 2017 11 h	Atelier 1 Pratiques innovantes 1-01* local 142 La pédagogie des droits de l'enfant comme source de la citoyenneté globale Christian Whalen 2-01* local 142 Le citoyenneté comme visée du profil de sortie de l'élève Mathieu Lang 3-01* local 142 Philosophie pour Enfants : une pratique innovante pour développer la pensée critique et créative Samuel Gagnon Mathieu Lang	1-02* local 309 Construction identitaire à l'ère numérique Xavier Robichaud 2-02* local 228 La créativité dans la prise des décisions des directions d'école: son rôle et son importance dans la mise en œuvre de la mission de l'école francophone Lyné Chantal Boudreau 3-02* local 309 Et si on enseignait la passion?	1-03 local 305 Les activités intergénérationnelles: enseigner autrement Jeanne Bidaou 2-03 local 243 *atelier annulé Les modèles de formation à distance au CCNB Daniel Comeau 3-03 local 243 *atelier annulé Apprendre à enseigner autrement : les possibilités de la classe inversée en tant que pratique novatrice Claudine Alger	1-04 local 315 En tant que parent, comment puis-je m'impliquer dans l'orientation scolaire et professionnelle de mon enfant? Marie-France Breau 2-04 local 305 Développement de l'employabilité des étudiants universitaires Marie-France Breau Arline Laforest 3-04 local 315 Espace Croissance: diverses activités pour favoriser la transition vers l'école Anne-Marie Jourdain	1-05 local 228 Espace de discussion réservé aux enseignants-ressources et aux enseignants-ressources Arline Laforest 2-05 local 309 L'action éducative selon Carl Rogers Valois Robichaud 3-05 local 306 Un studio d'apprentissage entrepreneurial au service de la différenciation et du développement des qualités et des compétences Monique Saulnier	1-06 local 243 L'entrepreneuriat au collégial : mise en place d'un écosystème éducatif axé sur l'apprentissage des valeurs entrepreneuriales Élaine Costantouay 1-06 local 315 En route vers l'inclusion scolaire au secondaire Nicole Boudreau Monique Landry Denise Haché-Mallet 3-06* local 228 Enseigner en contexte linguistique minoritaire : capacité, volonté ou possibilité d'agir ? Jonathan Landry

* Atelier à contenu scientifique